

BULLETIN DE LIAISON DE

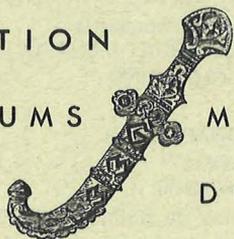
LA  
KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1<sup>er</sup> Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17<sup>e</sup>

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1<sup>er</sup> G.T.M.), BOYER de LATOUR (2<sup>e</sup> G.T.M.), MASSIET du BIEST (3<sup>e</sup> G.T.M.), de la Section de Paris, de SAINT-BON (3<sup>e</sup> G.T.M.).

## VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR

G. CROCHARD

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### a) Membres :

Général TURNIER (Président), Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Gérôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, Louis ROUSTAN, André BUAT-MENARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

## BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : Gérôme de GANAY.

Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.

Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

## SECTIONS

### b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	M. Michel LÉONET.
Corse :	Commandant CAMPANA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel GUÉRIN.
Paris :	M. Jacques LEPINE.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

### Commission Financière :

Général TURNIER (Président) ; André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE.

### Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX et JOUIN, J. LEPINE, Commandant PASQUIER.

### Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M<sup>e</sup> REVEILLAUD (Président) ; André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

**Œuvres sociales :** Madame BRAULT-CHANOINE.

**Porte-Fanion :** Louis ROUSTAN.

**Porte-Fanion suppléant :** Bernard CHAPLOT.

**Secrétariat :** 20, Rue E. Flachat - PARIS 17<sup>e</sup>

Tél. : 755 86 40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

**Cotisation annuelle :** 20 F (dont service du Bulletin : 15 F).

Pour les les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au **service du Bulletin est fixé à 15 F.**

**Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.**

**Permanence :** Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

**Réunion Amicale de la Section de Paris :** Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachat PARIS 17<sup>e</sup>

**Correspondance :** Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à **M. le Secrétaire Général de La Koumia, 20, rue Eugène Flachat PARIS 17<sup>e</sup>**

**Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.**

*VŒUX  
DU  
PRÉSIDENT*

Le Président et les membres du Bureau adressent aux membres de La Koumia les vœux les meilleurs qu'ils forment pour eux et leurs familles pour l'année 1973.





Le 13 Juin 1954, après l'Inauguration du Monument des Goums à la Croix des Moinats,  
le Général GUILLAUME remet à notre Camarade Michel BOUÏS,  
les Insignes d'Officier du Ouissam Alaouite, en la Mairie de Cornimont (Vosges).

# IN MÉMORIAM

## Michel BOUIS

---

Notre ami Michel BOUIS, un des fondateurs de La Koumia, avec GARRY, FLYE SAINTE MARIE, SIMIOT, PELISSON, est décédé le 8 juillet dernier des suites d'un accident.

Cette nouvelle a été cruellement ressentie parmi les anciens du Maroc où il comptait de nombreux et fidèles amis.

Que sa famille trouve ici l'expression de notre très vive sympathie.

En hommage à sa mémoire, nous reproduisons ci-dessous le témoignage de ses amis, Bernard SIMIOT et André MARDINI après celui des habitants de Bluffy (Haute-Savoie) dont il était maire.

**Le samedi 8 juillet à Bluffy, on apprenait la mort de M. Michel Bouis. Il mourait victime d'un malheureux accident survenu cinq semaines plus tôt. A vrai dire, malgré les soins prodigués, chacun s'attendait, sans vouloir au fond de lui-même se l'avouer, à ce dénouement. Aussi, la nouvelle a beaucoup plus consterné que surpris. Il était donc bien vrai qu'on ne verrait plus la haute stature de M. Bouis déambulant, appuyé sur sa canne presque légendaire, à travers les rues du village de Bluffy. »**

*Cher Michel!... Il était l'âme de La Koumia, une âme généreuse et gaie, loyale et pure. Une âme qui avait gardé la fraîcheur de l'enfance et qui battait dans un corps massif de savoyard au rythme de quelques idées et de quelques sentiments à la fois simples et sacrés : sa patrie, sa famille, ses amis, sa montagne, ses souvenirs. Comme MERMOZ, il était de ceux qui croient n'avoir rien donné quand ils n'ont pas tout donné. Les mots perdent leur poids, leur densité, leur sens, quand ils tombent dans le vide de la mort. Mais ils demeurent nécessaires pour tenter d'exprimer l'inexprimable, la tristesse, les jours disparus, l'espérance de l'éternelle lumière à laquelle Michel BOUIS était attaché avec une foi robuste.*

Chacun de nous conservera au creux du cœur l'image du Lieutenant au 18<sup>e</sup> Goums, de l'aide de camp du Général, du premier Vice-Président co-fondateur de La Koumia. Pour moi, qui fus son compagnon fraternel sur tant de chemins italiens, vosgiens, allemands ou même parisiens, de multiples souvenirs se bousculent ce soir dans le cercle doré que dessine ma lampe de travail sur cette page où mon écriture se raidit contre le chagrin. Cher Michel !.. Je te revois quelque part du côté de l'Ombrière devant Sienne, allongé sur le sol avec ton battle-dress déchiré et taché de sang : un éclat de mortier venait de te blesser grièvement au poumon droit. Brûlant de fièvre et de soif, tu m'avais demandé à boire, et comme j'avais prudemment refusé de te passer ma gourde, tu m'avais regardé de tes bons yeux noyés de brume en me disant un très affectueux « salaud » dont la gentillesse n'appartenait qu'à toi seul. Je te revois à Stuttgart, aide de camp dévoué, inlassable et discret de notre Général victorieux...

Parvenus au bout de notre longue marche, allions-nous nous séparer, nous les goumiers de GUILLAUME, après avoir tant couru, tant combattu, tant chanté, de l'Atlas aux sources du Danube ? Au moment où la France essayait de retrouver son âme, tu avais eu le sentiment profond qu'il fallait à tout prix préserver et conserver entre nous, pour nous et pour ceux qui viendraient après nous le très précieux capital d'aventure et de fraternité que nous avions amassé sur les routes de l'histoire où tant des nôtres étaient tombés. C'est autour de toi, dans un petit bar de la rue Daunou, le « Crucifix », que l'idée de La Koumia est née, en automne 1945, avec nos amis MASSIET-DU-BIEST, FLYE-SAINTEMARIE, JOUHAUD, MARDINI, CHAPLOT et moi-même. Cette idée ne se serait sans doute pas concrétisée sans ton dévouement, ta volonté d'aboutir, ta bonne humeur, ton sens de l'action pratique, et brochant sur le tout, la confiance absolue que ton seul nom suscitait auprès de nous tous, du plus étoilé de nos chefs au plus modeste de nos camarades. Si La Koumia a pu rendre quelques services aux veuves et aux enfants de nos compagnons disparus, si elle demeure le foyer auprès duquel il arrive que l'un de nous vienne réchauffer son vieux cœur, c'est bien à toi que nous le devons.

Après avoir été pendant près de vingt années le Vice-Président de notre association, et en fait le véritable animateur, tu en étais devenu un des Vices-Présidents d'Honneur. Cet hommage, nous avions voulu unanimement te le rendre au moment où quittant Paris tu retournais dans tes montagnes. Mais ce soir, je te jure, Cher Michel, que tant que l'un de nous vivra, tu demeureras pour chacun de nous l'honneur de La Koumia.

Bernard SIMIOT.



Michel BOUIS n'est plus !.. Un stupide accident de la route après l'avoir meurtri dans sa chair et cloué sur un lit d'hôpital durant un mois, l'a ravi aux siens. Ses obsèques ont eu lieu le 11 juillet, durant la période des vacances, et je n'ai pu hélas ! toucher beaucoup de monde parmi ceux qui l'ont connu. Bien modestement, j'ai représenté La Koumia de Paris.

D'autres écriront ce qu'était Michel BOUIS. Pourtant, je me fais un devoir d'apporter mon témoignage et de rappeler comment est née l'Amicale des Goums à Paris.

Je l'ai peu connu durant la guerre. C'est lorsque je fus démobilisé que je le retrouvai à Paris au « Crucifix ». Nos contacts devinrent fréquents et amicaux. Aussi, lorsque je reçus la visite du regretté PELISSON, mandaté par GARRY alors au Maroc, me demandant de créer une Section à Paris de l'Amicale des Goums, c'est tout naturellement que je me tournai vers lui qui, d'emblée, accepta et constitua le premier Bureau qui comprenait : FLYE-SAINTEMARIE, BOUIS, SIMIOT, PELISSON et moi-même.

Ce que fut son action à l'Amicale ? Il en était l'âme. C'est chez lui, rue Danton à Paris, qu'eut lieu le premier rassemblement des Goums, c'est lui

qui eut l'idée d'appeler notre Association : La Koumia, mais surtout, ce fut lui qui mena à bien la reconnaissance d'utilité publique ; l'énorme dossier fait foi des innombrables démarches et échanges de correspondance. Je dois y associer le Commandant CROCHARD dont l'aide lui fut précieuse. Lorsqu'il quitta Paris définitivement pour se retirer à Bluffy (Haute-Savoie) il eut la joie de constater que, contrairement aux autres Associations, les effectifs de La Koumia ne faisaient qu'augmenter. Malgré son éloignement, il était resté fidèle à tout ce qui touchait nos camarades. Ne pouvant venir à Paris, il allait à la Section de Lyon, retrouver l'ambiance si particulière et si attachante des Goums.

A présent, il est auprès de sa fille Odile dont la mort prématurée l'avait si cruellement touché. Que Minou BOUIS, son épouse, doublement atteinte dans ses affections, Paul GARBIT son gendre, et ses petits-enfants sachent combien nous partageons leur douleur.

André MARDINI.

\*  
\*\*

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire in-extenso l'allocution prononcée à ses obsèques par Monsieur BAUD, sous-préfet de Thonon, mais nous en extrayons le passage suivant :

Je crois que deux qualités ont frappé tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher ou qui l'ont longuement fréquenté : le courage et la générosité.

Courageux, Michel BOUIS le fut sans doute dans toutes les circonstances de sa vie et dans tous les sens du mot. Il faut évoquer, bien sûr, le courage dont il fit preuve au cours des opérations militaires auxquelles il participa en s'engageant, dès 1943, après le débarquement allié au Maroc, dans l'armée du Général JUIN. Campagne d'Afrique du Nord, d'Italie. Il participa notamment à la terrible bataille de Monte-Cassino et fut blessé deux fois. Débarquement en Provence et campagne de France, enfin passage du Rhin et occupation en Allemagne ; il accomplit toutes ces étapes comme officier de thabor marocain, donnant l'exemple du courage et du sacrifice et méritant la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur. Mais dans la vie civile, dans la vie professionnelle aussi il eut besoin de toute son énergie, de ténacité et de volonté. Il aurait voulu être marin. Ecarté de l'Ecole Navale par la limite d'âge, il fut secrétaire de la Société des gens de lettres, délégué à la Jeunesse durant cette période où tout était à reprendre et à réorganiser, et déjà il posait les jalons de ce qui allait devenir les noyaux de la Résistance. Enfin, il fonda avec son ami René JULLIARD la maison d'édition à laquelle son travail acharné, ses dons d'organisateur et d'administrateur, son sens commercial, contribuèrent à assurer une exceptionnelle réussite.

Mais plus encore peut-être c'est la générosité qui caractérisait le tempérament profond de Michel BOUIS. Dans ses fonctions de dirigeant des mouvements de jeunesse, les jeunes gens dont il avait la charge ont pu apprécier ses qualités de cœur. C'est par le don de soi qu'il sut les convaincre et leur insuffler un certain enthousiasme à une époque qui n'en fournissait pas beaucoup de raisons. Ici même dans cette paroisse, M. le Curé vous a dit tout à l'heure la part considérable qu'il a prise à la vie paroissiale et notamment à la restauration de l'église, y consacrant non seulement son temps et ses conseils, mais aussi une participation financière importante et discrète, sinon totalement ignorée.

Madame Michel BOUIS remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie en cette douloureuse circonstance.

## DÉCÈS DU GÉNÉRAL PARLANGE

Au moment de mettre sous presse, nous avons reçu la triste nouvelle du décès du Général PARLANGE, survenu le 20 novembre à Pamiers. Ses obsèques ont eu lieu le 22 novembre à Bosdarros.

La Koumia était représentée par plusieurs Généraux. Le Général TURNIER avait auparavant adressé un télégramme de condoléances à Madame MALICK, sœur du Général PARLANGE.

La mémoire du disparu sera évoquée dans le prochain bulletin.

## Le Colonel NICOLET

C'est par une lettre datée du 22 août 1972, que le colonel RIAUCOU, Président de la section de Marseille, nous a fait part du décès du Colonel NICOLET.

*« C'est avec une stupeur attristée que j'ai appris, au retour d'un voyage, le décès survenu le 13 juillet 1972 des suites d'une congestion cérébrale, du Colonel Paul NICOLET, qui était un ami personnel.*

Né en 1904, il entre à 20 ans à l'Ecole Spéciale Militaire d'où il sort comme Sous-Lieutenant en 1926 pour être affecté au 106<sup>e</sup> R.I. Attiré par l'Afrique du Nord, il suit en 1928 le cours des Affaires Indigènes d'Alger en 1928-1929 et est affecté à sa sortie du cours à l'encadrement des Maghzens de Colomb-Béchar où il restera jusqu'en 1932. Il rejoint alors le 27<sup>e</sup> R.T.A. et prépare le concours de l'Ecole Supérieure de Guerre dont il est admis à subir les épreuves orales en 1936. Promu Capitaine en 1936, il va effectuer son temps de commandement au 7<sup>e</sup> R.T.A. à Philippeville. En 1939, il est désigné pour suivre le cours du Centre d'Instruction d'Etat-Major où le trouve la mobilisation de 1939. Affecté à l'Etat-Major de la 87<sup>e</sup> D.I.A. il participe aux combats retardateurs de juin 1940 où sa belle conduite lui vaut une élogieuse citation à l'ordre de la Division. Il demande alors à servir aux Affaires Indigènes du Maroc qu'il rejoint à Imin-n-Tanout en août 1940. Il est ensuite nommé chef de l'Annexe des Ait-M'Hamed puis chef de la section économique au Secrétariat Général de la Région de Marrakech. Promu Chef de Bataillon le 1<sup>er</sup> mars 1950, il est alors affecté au commandement du 2<sup>e</sup> bataillon du 35<sup>e</sup> R.I. En 1951, il demande à faire valoir ses droits à la retraite et est rayé des cadres de l'armée active le 1<sup>er</sup> février 1951. Affecté dans les réserves à l'Etat-Major de la 9<sup>e</sup> région militaire, il y sera successivement promu Lieutenant-Colonel puis Colonel jusqu'à sa radiation définitive des Cadres le 26 mars 1966.

Tous ceux qui l'ont connu — et je l'ai personnellement connu de 1942 à 1972 — ont pu apprécier ses qualités de droiture, d'honnêteté intellectuelle et d'intransigeance morale en même temps que ses qualités de cœur qui se traduisaient par des gestes ou des actes affectueusement amicaux dont je pourrais citer maintes preuves.

Avec la disparition du Colonel NICOLET, La Koumia perd un de ses fidèles soutiens. Sa mort subite et la pleine période de vacances ont empêché la section de Marseille d'être présente à ses obsèques. Que Madame NICOLET et ses enfants veuillent bien excuser cette bien involontaire absence et qu'ils soient assurés du fidèle souvenir que nous garderons de leur mari et père.



## Jean SANTUCCI

Nous avons appris le décès de notre camarade Jean SANTUCCI, le 13 juillet dernier, survenu subitement à Corscia, à l'âge de 58 ans.

Le journal local lui a rendu hommage en ces termes :

« Monsieur Jean SANTUCCI s'était fixé dans notre ville au terme d'une « brillante carrière effectuée avant et pendant la dernière guerre dans les Goums « et la Légion étrangère.

« Sa valeureuse conduite sur les divers théâtres d'opérations pendant le « dernier conflit mondial et la guerre d'Indochine lui valut de se voir décerner « la Croix de Guerre avec palmes, la Médaille Militaire puis la Croix de Che- « valier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre.

« C'est sur le front des troupes, lors de la prise d'armes qui eut lieu à « l'occasion de Camerone 70 que M. Jean SANTUCCI se voyait promu au grade « d'Officier de la Légion d'Honneur.

« En cette douloureuse circonstance, nous présentons à sa veuve, à ses « enfants, ainsi qu'aux familles atteintes par ce deuil cruel, nos sincères condo- « léances. »

La Koumia s'associe à ses amis corses pour exprimer ici à sa famille la plus vive sympathie de ses camarades anciens goumiers.



## Pierre JULLION

C'est avec un grand retard que nous avons appris le décès de notre cama- rade Pierre JULLION, Capitaine de réserve, Commandeur de la Légion d'Hon- neur.

Nous n'avons malheureusement pas reçu les renseignements nécessaires pour retracer ici sa brillante carrière. Il était membre de La Koumia depuis les premières années. Il était retiré à Fontaine-les-Dijon (21).

Malgré son courage et sa ténacité, un mal implacable l'a emporté et il a succombé le 6 décembre 1971, après dix-huit mois de souffrances.

Nous prions sa veuve et sa famille de trouver ici l'expression de toute notre sympathie et de nos condoléances.

# LA VIE DES SECTIONS

## PARIS

Des membres de la section de Paris se sont souciés de donner plus de vie à cette section et ils se sont réunis plusieurs fois ces dernières semaines.

Le Président de la Section de Paris, le Colonel JOUIN, trop pris par ses occupations professionnelles et familiales, et d'autres membres du Bureau de la section étant indisponibles ou ayant déménagé, un Bureau Provisoire de la Section a été ainsi constitué :

- Président d'Honneur ..... Colonel JOUIN
- Président ..... J. LEPINE
- Vice-Président ..... L. ROUSTAN
- Secrétaire ..... H. MULLER
- Trésorier ..... G. CUBISOL
- Trésorier-adjoint ..... J.-M. MICHEL
- Public-Relation et Organisation .. Cl. BENEDIC et L. MERCHEZ

Le nouveau Bureau s'est fixé comme but immédiat : d'abord réunir le maximum de membres aux réunions mensuelles, ensuite de faire une réunion ou deux dans l'année, concernant non seulement les membres mais encore leur famille sous forme de repas ou soirée. A cet effet, le secrétaire a envoyé aux quelques 170 membres de Paris et des départements de la ceinture une convocation individuelle pour les 18 ou 31 octobre.

Le 18 octobre, se sont retrouvés à « Rhin-et-Danube », sur le coup de 19 heures (dans l'ordre alphabétique) : Le Payeur AUGÉ, CUBISOL, DECAUDIN, Le Colonel et Madame G. GAUTHIER, LEPINE, MERCHEZ, MICHEL, le Colonel PICARDAT, Maître REVEILLAUD, le Capitaine TROUILLARD, le Colonel de VERTHAMON, WINTER et MULLER. En outre, s'étaient excusés : COZETTE, indisponible en semaine, FINES, hospitalisé à Broussais, le Commandant JOUHAUD, résidant en Seine-Maritime, le Docteur KULSZEWSKI, empêchement professionnel, P. LYAUTEY, en déplacement en Lorraine, ROUSTAN, malade.

Après une amicale discussion, personne ne se présentant pour renforcer le Bureau, celui-ci a été adopté par les présents ; la réunion mensuelle a été fixée au troisième mardi de chaque mois (au lieu du dernier) et une réunion-repas aura lieu **le 20 janvier 1973**. Le secrétaire enverra des convocations à tous les adhérents dès que l'endroit aura été choisi, et ce, au plus tard le 15 décembre.

Le Colonel de VERTHAMON a ensuite présenté une cinquantaine de photographies prises lors d'une inspection du Général NOGUES à Tinerirt, Boumalne du Dades et Ksar es Souk les 15 et 16 octobre 1941 (ou 1942). Ces photos et les souvenirs ressurgis à la vue de ces paysages marocains ont entraîné une longue discussion et ont permis aux Colonels PICARDAT et de VERTHAMON de nous parler abondamment de ces beaux pays. Après un pot amical, on se sépara vers 21 h 30 en se promettant de se retrouver nombreux en janvier prochain.

La réunion du 31 octobre eut moins de succès, il faut dire que la veille de la Toussaint n'est pas très favorable. Etaient pourtant présents : BENEDIC,

BODENES, CUBISOL, le Colonel FERRIER, LEPINE, MERCHEZ, le Commandant SABATIER, WINTER et MULLER, et, en cours de réunion, le Secrétaire Général Colonel de GANAY vint nous rejoindre. Le Secrétaire avait reçu des lettres d'excuses du Colonel PELLABŒUF, muté à Châteauroux, de ROQUETTE-BUISSON, des Colonels SCHOEN et de VULPILLIERES, et de ROUSTAN, toujours souffrant. Les présents se déclarèrent d'accord avec les résolutions prises le 18 octobre. BENEDIC et MERCHEZ s'occuperont de l'organisation du repas du 20 janvier et remettront à MULLER les éléments pour qu'il puisse envoyer les convocations à tous. Le Colonel FERRIER s'est gentiment proposé d'aider MULLER en lui faisant préparer les enveloppes nécessaires (près de deux cents adresses).

De ces deux réunions, il s'est dégagé une volonté ferme de relance de la section de Paris dans une ambiance « Goum » digne de la vieille hospitalité marocaine et nous espérons que nos camarades de province n'hésiteront pas, lors d'un passage à Paris à trouver le chemin de « Rhin et Danube » si c'est le jour d'une réunion, ou sinon au moins d'alerter les camarades du Bureau qui se feront un devoir et un plaisir de les accueillir dans la tradition de la « caïdat » inch Allah !!!



Le Président de La Koumia encourage vivement ces initiatives et il approuve la formation et la composition du nouveau Bureau de la section de Paris, en espérant que ces efforts seront couronnés de succès.

Nous souhaitons que les débuts du nouveau Comité qui a pris la tête de la section de Paris et l'initiative de la manifestation prévue le 20 janvier prochain, soient marqués par un franc succès et que ce dîner réunisse de nombreux convives. Ceux qui désireraient y participer, qu'ils soient de la région parisienne ou de la province, pourront s'adresser au secrétariat de la section de Paris pour avoir en temps utile les renseignements que nous ne pouvons donner aujourd'hui.



## LYON

### Dîner du 27 octobre

Un an déjà que les goumiers de Lyon s'étaient réunis pour célébrer les 80 ans de leur doyen, notre camarade BERAUD. Aussi venus également de Tarare et de Bourg, étaient-ils nombreux au dîner amical organisé, ce vendredi 27 octobre, au restaurant « Les Tilleuls à Tassin-la-demi-Lune.

Bonne chère et le beaujolais y aidant, bonne ambiance !

On notait la présence de nouveaux venus : Le Lieutenant-Colonel MAGNANOT, ancien du 8<sup>e</sup> Tabor en Indochine, qui commande à Lyon le G.M.R., son adjoint, le Commandant BORDES, le Commandant SALAUN, ancien des confins algéro-marocains, fils du Général Inspecteur du Train, dont la carrière marocaine fut assortie de brillants exploits sportifs, enfin M. MATOT, ancien du 22<sup>e</sup> Goum, compagnon d'armes des années 33 et 34 dans le sud marocain. Ce dernier est le beau-père de la fille du Docteur FAYOLLE, Maire de Chatel-Guyon, lui-même ancien médecin du X<sup>e</sup> Tabor en Indochine.

Au dessert, le Colonel LE PAGE, après avoir remercié l'assistance d'être venue si nombreuse, souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Il informe que la prochaine Assemblée Générale de LA KOUMIA se tiendra, en mai 1973, à Marseille, et convie l'assistance à y prendre part. Beaucoup de camarades sont intéressés par ce déplacement, facile de Lyon. Il est question même d'organiser un voyage collectif. On en reparlera.

Le Colonel LE PAGE informe également les camarades de la constitution, à Lyon, d'un Comité d'Action, filiale du Comité National, qui se propose d'ériger, à Marseille, un Mémorial à la Gloire de l'Armée d'Afrique. Particulièrement concernés par cette initiative, les anciens goumiers marocains se doivent d'apporter tout leur concours.

Après des chants, des histoires en sabir, comme à l'accoutumée, notre camarade CORBELIN tint brillamment l'estrade, on se sépara tard dans la soirée.

Etaient présents :

Colonels LE PAGE et Madame, GUERIN et Madame, MAGNANOT Madame et Fils. Commandants VALO et Mme, BORDES et Mme, SALAUN.

MM. GANTET et Mme, NOUGUE et Mme, PAYRE, LECORRE et Mme.  
 EVENO et Mme, COURTILLAT et Mme, SMITH et Mme, CORBELIN.  
 BERAUD et Mme, LOUBES et Mme, MALIGUE et Mme, ROUISSON et Mme.  
 SERRE et Mme, LECLERCQ et Mme, MATOT et Mme, CLEMENCEAU et  
 Mme, SIEDEL.

Les Colonels GUILLE et de FLEURIEU s'étaient excusés. BREMAUD, prévenu la veille du décès d'un oncle, était parti aussitôt pour assister aux funérailles.



#### UN COMITE LYONNAIS POUR L'ERECTION DU MEMORIAL A LA GLOIRE DE L'ARMEE D'AFRIQUE

Le 3 novembre, au Cercle Militaire, la plupart des Présidents ou représentants des Amicales Régimentaires avec à leur tête le Général ALLEMANE, des associations d'anciens combattants, des décorés de la Légion d'Honneur, des médaillés militaires, etc., s'étaient réunis à l'appel du Colonel LE PAGE, chargé d'établir des contacts en vue de la constitution d'un Comité Local, filiale du Comité National du Mémorial à la Gloire de l'Armée d'Afrique qui a été lui-même constitué sur l'initiative du Général GOISLARD de MONTSABERT.

M. DUBOIS, Préfet Honoraire, ancien Président Général de France au Maroc, est Président du Bureau national exécutif.

Le Monument sera érigé sur le Haut fort Saint-Nicolas à Marseille.

Réunissant les anciens des armes traditionnelles de l'Armée d'Afrique, le comité local est ainsi constitué :

**Président** : Colonel LE PAGE - **Vice-Présidents** : MM. les Généraux GIRARD (C.R.), Conseiller Municipal de Lyon ; SALAUN (C.R.) ; ALLEMANE (C.R.), Président de la FARAC - **Secrétaire** : Colonel AUBIN - **Trésorier** : Lieutenant SONCARRIEU, Président des Anciens de l'A.F.N.

Membres : MM. les Généraux BRULE, LAVOIX, PRUDHOMME, les Colonels VERNET, FERRACCI, KUBLER, PONVIENNE, le Docteur de SAINT-RAPT, MM. BRACHET, DUMAS, etc...



#### NECROLOGIE

M. BREMAUD Auguste, oncle et tuteur de l'Adjudant-Chef BREMAUD Louis, ancien du 8<sup>e</sup> Tabor, est décédé, à Gemozac (Charente-Maritime), le 26 octobre 1972, à l'âge de 97 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le samedi 28 octobre 1972.

Nos bien sincères condoléances au dévoué secrétaire de la section de Lyon.

# SUD-OUEST

## PERIODE DU 15 JUIN AU 30 OCTOBRE 1972

Après un été, au cours duquel les activités de la Section ont été particulièrement réduites, l'Assemblée Générale annuelle de la Section, suivie du repas-popote traditionnel a sonné, le 1<sup>er</sup> octobre, la reprise des rencontres d'automne et d'hiver de la Section.

Le compte rendu ci-joint, dû à la plume du Capitaine NAZE, qui s'est efforcé d'en réduire le volume à la demande de notre Secrétaire Général, en retrace le climat.

\*\*\*

## RECORDS BATTUS POUR LA SIXIEME ASSEMBLEE DU SUD-OUEST

Dans le Bordelais, si les vendanges étaient retardées pour permettre au raisin de tirer profit de belles journées ensoleillées, aucun goumier par contre n'arriva après l'heure fixée au rendez-vous de Cadillac-sur-Garonne.

Conseillés l'année dernière par le Colonel PONSE de choisir cette célèbre région vinicole en 1972, les organisateurs avaient retenu avec lui le site historique de cette vieille bastide du XIV<sup>e</sup> siècle pour servir aux assises de la 6<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Section.

Placé au cœur du cru réputé des « Premières Côtes de Bordeaux », le château des Ducs d'Épernon recevait dignement la caravane de 157 personnes.

La joie était grande, puisque des appels diffusés dans la presse locale avaient permis de « récupérer » une dizaine d'enfants perdus, anciens des Goums ou des A.I., dépistés dans ces vignobles qui couvrent l'Aquitaine chaleureuse des rivages de l'Océan aux contreforts du Massif Central.

Sur la place de l'Hôtel de Ville, dès 9 heures, les premiers arrivants se présentaient, accueillis par le Général et Madame SORE ; orientés par le Capitaine NAZE et par ZUSCHMIDT vers le premier étage où un comité d'accueil composé de Mesdames BUAN, DAROLLES, NAZE et ZUSCHMIDT, se tenait dans la coquette salle des fêtes mise à la disposition de la Section, recevant et renseignant les participants avec DAROLLES, et offrant diverses brochures et insignes vendus au profit des œuvres sociales de La Koumia.

A 10 h 30, l'assemblée placée sous la présidence d'honneur du Général HUBERT était déclarée ouverte par le Président de la Section qui, après avoir salué le nombreux auditoire, passait la parole au Capitaine NAZE pour le traditionnel tour d'horizon annuel de la vie de la Section.

« C'est un bilan flatteur que nous sommes conviés à écouter après les remerciements adressés à tous et à toutes, notamment à M. le Maire de Cadillac présent à l'assemblée, et à son Conseil Municipal, pour la qualité de sa réception.

283 circulaires-invitations adressées — 185 réponses reçues —. Sur 159 convives attendus, 152 seront présents à table, 7 défaillants de dernière minute par suite d'accident ou de mauvaise santé se faisant connaître pendant le déroulement des travaux de l'assemblée.

Après lecture des « grands » excusés, parmi lesquels les Généraux PARLANGE, BARROU, DE BUTLER, MIQUEL et BREIL, alités, en clinique, souffrants, convalescents ou retenus par un décès, la mémoire des disparus est évoquée : Léonard GARRY - Madame BOURNAC, épouse du Lieutenant - Commandant SORE, frère du Président - le frère d'AUCOIN, en service à la B.A. de Dijon - la nièce du Colonel CABASSY, âgée de 20 ans - le beau-père du Colonel JENNY - le père de DAROLLES - Gabriel ASTARIE - Capitaine REILLAT - le père de Madame LAMBERT, veuve du Commandant, ancien Maire de Soumoulou - le gendre du Commandant CANO, père de 4 enfants -

## VIE DES SECTIONS

le Colonel BESSON, beau-père du Général BREIL. Les joies et les satisfactions sont à leur tour décrites : mariages, naissances, promotions, décorations. En ce qui concerne les activités de la Section au cours de l'année écoulée, entre le 3 octobre 1971 et le 1<sup>er</sup> octobre 1972, NAZE rappelle :

- la création de la Sous-Section de Midi-Pyrénées
- sa première manifestation fort réussie à Noé (Toulouse)
- l'effort de recrutement, les correspondances adressées à tous les camarades signalés par les uns et les autres, la propagande par la presse, qui nous a valu, en cours d'année, les adhésions suivantes : Colonel Alain Michel de la BEAUME, fils du Général - Commandant MARGUERITE - Madame Lilliane RECH, fille de notre défunt camarade DUCOUSSO - M. RENON Paul, Docteur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Pau - DULARD et SOULE, des Hautes-Pyrénées - Monsieur Edouard SECRETAN, ancien Contrôleur Civil, Conseiller Commercial de France - Colonel AUBOIN - Robert CADILLON - Lieutenant COURALET - René MARTIN - Commandant FLORENTIN - M. GOUAZE - Madame LESPES - Commandant HUON - Capitaine GUILLAUME - Commandant BOURNERIE - Monsieur GOBIN - Colonels LEWDEN et RIEHL - DELCROS - VALENTIN - PEYRÉ - CADOT - GUYOT, les manifestations de sympathie à l'égard des membres honorés pour diverses raisons : anniversaires du Capitaine DURAND, doyen d'âge - remise de la Croix de l'O.N.M. à MAYSTRE.

Il termine sur des vœux émis par certains adhérents et entérinés par le Bureau de la Section :

- la confection d'une plaque en marbre commémorant le souvenir de La Koumia au « Père » GARRY et dont le devis est présenté à l'assistance
- le dépôt de sa photo au musée de Montsoreau
- la remise d'un cadeau-souvenir au nom de La Koumia au Capitaine DURAND, à l'occasion de l'anniversaire de ses 90 ans.

Toutes ces propositions et tous ces vœux sont admis à l'unanimité.

La Section de Sud-Ouest financera pour sa part le montant des dépenses engagées pour Léonard GARRY.

Il est demandé ensuite à l'assemblée de formuler elle-même des propositions au Président quant au lieu de la future réunion annuelle, en 1973. En outre, elle est avisée que la prochaine assemblée générale annuelle de La Koumia, en France, se tiendra à Marseille les 19 et 20 mai 1973; sauf avis contraire du Conseil d'Administration de Paris.

\*  
\*\*

Dans les locaux de la Maison du Vin, siège de la Connétablerie de Guyenne, installée dans une des salles du château des Ducs d'Epéron, la Municipalité de CADILLAC recevait les membres de La Koumia au cours d'un très excellent vin d'honneur, servi avec appareil vers 12 h 30.

Dans son allocution, le Maire de la Ville remercia La Koumia d'avoir choisi ces lieux pour tenir sa réunion et, en quelques mots, fit l'historique du château et des vignobles qui l'entourent. C'est le Général HUBERT qui répondit à ces paroles aimables en levant son verre pour remercier M. DAVID et ses collaborateurs.

\*  
\*\*

La salle des gardes du château, ornée des insignes du 5<sup>e</sup> G.T.M. et de La Koumia, transformée en une vaste salle à manger où étaient disposées 20 tables de 8 à 10 couverts, conviait à son tour les 152 convives à prendre place.

A la table d'honneur fleurie, entourant le Général HUBERT, on reconnaissait Madame HUBERT, le Général SORE et Madame, le Général PARTIOT et Madame, le Général FEAUGAS ; Monsieur DAVID, Maire de Cadillac ; le Colonel LIMOUSIS et Madame ; Monsieur SECRETAN et Madame et le Colonel de la BAUME et Madame. Toutes les autres personnes se groupaient par affinités et sympathies.

Le Colonel PONSE avait mobilisé Monsieur PORTET, traiteur-restaurateur

à Grignols (Gironde), pour assurer la partie gastronomique de cette diffa métropolitaine, tout concourant à l'excellence du banquet : le choix du menu et sa préparation soignée, la qualité des mets et des vins, la rapidité et la bonne tenue du service.

Les feuillets, encartés d'un fil de laine « gris-djellaba » dans une couverture cartonnée agrémentée d'un humoristique dessin dû à la plume de Patrick NAZE, donnaient avec le menu, l'indication du signe sous lequel était placée cette sixième assemblée : celui des vendanges et du bon vin...

Comme ils l'avaient déjà fait dans la salle des fêtes, les Généraux HUBERT et SORE tiraient une fois encore la philosophie de cette brillante réunion et en remerciaient, et félicitaient, tous ceux qui avaient œuvré à l'organisation : généreux donateurs, organisateurs et laborieux artisans à l'origine de ce remarquable succès.

Une tombola comportant de nombreux lots de paniers de vins fins, offerts par M. le Commandant BOURNERIE, Directeur des Caves Coopératives des Chais de Vaure, et par M. DAVID, Maire de Cadillac, ainsi qu'une aquarelle de HOURREGUE, représentant une scène de vendanges en Médoc, était tirée au dessert par la petite-fille de Jacques THOREAU, assistée du Commandant BUAN, de Mme HUBERT et de NAZE. Les heureux gagnants devaient être les suivants : Capitaine LABARRERE - Commandant AYMERIC - Capitaine de ROCHEFORT - Commandant MARCHAND - Mlle LEWDEN - Mme RECH - THOREAU - Capitaine NAZE - Mme MARTIN - Mme BUAN et le Général SORE - Mme PERREAU gagnant l'aquarelle.

✱

Les ventes effectuées au profit des Œuvres Sociales de La Koumia par les Dames d'accueil ont rapporté 253,50 F.

✱

Pour ne pas alourdir le Bulletin, nous citons les noms des personnes ayant participé à cette assemblée dans l'ordre où elles sont inscrites par département : 09 : HENRI et Mme - 16 : BRANGIER et Mme - 17 : CONORT et Mme - 19 : GI FEAUGAS - 24 : CI de la BAUME et Mme - CI LIMOUSIS et Mme - THOUROT et Mme - THOREAU, Mme et ses 2 enfants - 31 : ALBY et Mme - CI CABASSY - COURALET et Mme - MARCHAND - OLIVE - ROQUE-JOFFRE et Mme - ROUX Jean - RECH et Mme - CI WALLART - 33 : CHAUVEL et Mme - FENETRE - GAILLARD et Mme - GARUZ et Mme - GIRAUD et Mme - GONIN et Mme - LABARRERE et Mme - LEFEBVRE et Mme - MAIROT et Mme - CI PONSE et Mme - CI POUBLAN et Mme - THET - TROUSSARD, Mme et ses 4 enfants - RICHARD de FRETAY - CI AUBOIN et Mme - M. SECRETAN et Mme - GI HUBERT et Mme - CADILLON - DELCROS - CI LEWDEN, Mme et Mlle - CI RIEHL et Mme - VALENTIN et Mme - MARTIN et Mme - GOUAZE - FLORENTIN - GOBIN - BOURNERIE, Mme et leur enfant - PEYRE - GUYOT - 40 : MANUS et Mme - 47 : AUGER, Mme et 2 amis - DUMOLLARD et Mme - HUON - PAYET - PERREAU et Mme - ZUSCHMIDT, Mme et 2 parents - MAMMARI et Mme - GUINARD, Mme et Mlle - 64 : AYMERIC et Mme - BERTOT et Mme - BUAN et Mme - Dr CAZAUGADE - DAROLLES et Mme - CI JACQUINET et Mme - de KERAUTEM et Mme - NAZE et Mme - NOBLET - GI SORE et Mme - PINOS, Mme et ses enfants - GI PARTIOT et Mme - HOSTEIN - VINSON - Mme MEYER - 65 : BOURDIEU et Mme - CI d'ELISSAGARAY et Mme - SOULE, Mme et 2 amis - 79 : CI GROBERT et Mme - GROLADE - 82 : de ROCHEFORT - 85 : MOUILLE et Mme - 86 : GILLE Henri et Mme - 88 : MAROTEL. Plus enfant VALENTIN et PEYRE Mme, oubliés.

Excusés : 78, dont le Général PARLANGE, CI JENNY et CADOT, malades ou accidentés en dernière heure.

En résumé, journée marquée par une ambiance prenante de camaraderie retrouvée dans la joie, faisant bien augurer de la prochaine et septième Assemblée Générale du Sud-Ouest, qui se tiendra, le dimanche 30 septembre 1973, à Dax, célébrée par sa fontaine chaude, ses bains de boue, et... « ses Dacquises à l'œil noir ».

**NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES**

En juillet, visite du Capitaine VEYSSIERE au cours d'un séjour en famille à la Maison familiale des Armées, âgé de 46 ans, compte prendre sa retraite en janvier prochain. Candidat à un emploi !

Le 19 septembre, passage éclair et remarqué à Biarritz de Monseigneur SOURIS, qui venant de Lourdes et se rendant à Nice, avait eu l'aimable pensée de prendre contact avec le Président de la Section du Sud-Ouest. Reçu en l'absence du Président par sa Secrétaire, cette dernière n'est pas prête d'oublier la « gueule cassée », l'Aumônier des Armées, le voyageur sans frontières... le Grand Croix de la Légion d'Honneur !! au dynamisme sur lequel les années paraissent sans prise.

Le 22 septembre au soir, passage surprise à Biarritz de notre Secrétaire Général, le Colonel GEROME DE GANAY, accompagné de sa belle-fille et de son mari. Evocation de nombreux souvenirs communs avec le Président de la Section et notre camarade SECRETAN déjà cité.

Du 20 au 23 septembre, au cours du Congrès National des Conseillers du Commerce Extérieur se tenant à Biarritz, séjour d'Edouard SECRETAN, Conseiller Commercial de France en mission dans le Sud-Ouest, bureau à Bordeaux, domicile à Macau... ancien aspirant aux 2<sup>e</sup> et 93<sup>e</sup> Goums en 1942 et 43, Contrôleur Civil brillant (dernier poste Ben Ahmed), capitaine de réserve. Toujours aussi aimable, souriant et... serviable !

Le Général HUBERT s'est au cours de la journée du 1<sup>er</sup> octobre, amèrement plaint de ce que le Secréariat de la Koumia le fasse résider à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC au lieu dit « Montabor », alors qu'il convenait d'écrire « Montalon ». Ce fut un bon moment.

\*\*

**Parmi les nouveaux venus** ayant participé à ce repas-popote annuel, ont été, à divers titres, remarqués :

**Madame Liliane RECH**, née à Tounfite en 1941, fille de l'Adjudant-chef DUCOUSSO, ancien du 3<sup>e</sup> Tabor jusqu'en septembre 1945 puis à la Mehalla Chérifienne de Fès, à la retraite en 50, décédé à Kenitra, en 1957, a pu faire la connaissance du dernier chef de Bureau des A.I. de Tounfite, le Chef de Bataillon ALBY. Etaient présents les généraux HUBERT et SORE, anciens du Bureau de Tounfite, l'année de sa création.

Joseph GOUAZE, ancien des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> G.T.M., commerçant en spiritueux à La Réole.

René MARTIN, ancien du 12<sup>e</sup> G.C.A.T. au 8<sup>e</sup> Tabor, puis gérant de la coopérative des goums à Rabat, habitant Mérignac.

**Le Colonel J. LEWDEN**, ancien des A.I. à Midlet pendant que le Général PARLANGE était à Itzer en 1942.

**Le Colonel RIEHL**, des A.M.M.

**Jean FLORENTIN**, ami des Goums, ancien Directeur des Ciments d'Agadir, de 1962 à 1970, actuellement Directeur de la Société des Ciments Français, à Floirac, près de Bordeaux, après avoir appartenu aux affaires Algériennes, avoir fait la guerre au 4<sup>e</sup> R.T.T. (en Italie, France et Allemagne), au 22<sup>e</sup> R.T.A. en Indochine, diplômé et breveté du C.H.E.A.M.

**Robert CADILLON**, à Langon (33), ancien des 41<sup>e</sup> et 59<sup>e</sup> goums, Agent Général d'assurances.

**Le Capitaine SICARD**, ancien du 11<sup>e</sup> goum à Beni-Oukil, actuellement au matériel à Libourne (33), arrivé après le repas, retenu par des nécessités de service.



**En supplément :** nouvelles du Capitaine Maurice RIBERAUD (né en 98), qui annonce, en même temps que ses regrets de n'avoir pu être des nôtres à Cadillac, son prochain « remariage » et demande que son souvenir soit transmis aux camarades de la Section.

Passage à Soumoulou chez le Vice-Président NAZE,

- le 18 septembre, de Raymond RIBENS, en route pour le Maroc, chez son fils René, né à Boulemane ;
- le 22 septembre, de Robert HOSTEIN, de Bidart ;
- le 17 octobre, d'Henri LEON, venu récupérer l'un de ses fils rentrant de Polynésie.
- Notre camarade Jean-Louis ROUSSEL, brillant visiteur médical, a quitté Biarritz pour Paris, sans donner sa nouvelle adresse.
- A l'occasion du Congrès de la Propriété Immobilière, à Biarritz, en juin 1972, le Colonel Robert GAUTHIER a demandé au Président de Section de transmettre à tous les camarades et aux « chibanis » qui l'ont connu, sa très fidèle et cordiale amitié.



### CARNET DE LA SECTION

Madame LAMBERT, veuve du Commandant des A.I. LAMBERT Jean, fait part du décès de son père Gaston LABANSAT, ancien maire de Soumoulou (64), dans sa 93<sup>e</sup> année.

L'Adjudant-Chef BELLOCQ Jean a fait part du décès de son père, le 21 octobre 1972, à Lucgarier, à l'âge de 71 ans.



### EN MEMOIRE DE LEONARD GARRY

Une plaque de marbre portant l'inscription en lettres d'or « Les Anciens des Goums Marocains à leur regretté camarade » sera déposée sur la tombe de Léonard GARRY, le dimanche 14 janvier 1973, vers 11 heures.

On se réunira à l'entrée du nouveau cimetière de Pau, à partir de 10 h 45, pour se rendre à la zone D, carré 6 - rang 9.

Cette cérémonie du souvenir appelée à rassembler de nombreux camarades de la région paloise, sera suivie du traditionnel repas de début d'année réunissant habituellement tous les Béarnais et Bigourdans disponibles, et leurs familles, qui sera suivi vraisemblablement à Gan (Pau) vers 13 heures.

Les camarades résidant hors du Béarn et de la Bigorre, désireux de s'associer à ces manifestations, sont priés de prendre attache avec le Capitaine NAZE, pour le 8 janvier 1973 au plus tard.



### Prochaine réunion du BUREAU de la SECTION

DIMANCHE 10 DECEMBRE 1972, à 10 h 30

dans les conditions habituelles, au Casino Municipal de Biarritz

# MARSEILLE

Après la dernière réunion, en juin, les activités de la section furent mises en veilleuse au cours du troisième trimestre 1972.

*Mariages* : Le Commandant CHOLLET a fait part du mariage de sa fille Anne-Marie, le 22 juillet 1972.

— Le Colonel COZETTE et le Capitaine COZETTE ont fait part du mariage de leur petit-fils et fils Patrick, le 22 juillet.

— L'Adjudant-Chef FOURNIER a fait part du mariage de son fils Jean-Paul le 22 juillet 1972.

— Le Commandant NEIGEL a fait part du mariage de sa fille Elisabeth le 7 octobre 1972.

— Le Colonel RIAUCOU a adressé aux parents et aux jeunes époux les félicitations et les vœux de bonheur de La Koumia.



## ACTIVITÉS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1972

Les membres de la section marseillaise de La Koumia, séparés pendant la période des vacances se sont à nouveau réunis le 11 novembre au cours d'un déjeuner amical à Carnoux-en-Provence, cette petite localité qui est encore une émanation du Maroc puisqu'elle a été lancée en 1954 par et pour des Français du Maroc.

Cette journée du souvenir a débuté par une prise d'armes à la stèle du Maréchal Lyautey à laquelle participaient des éléments motorisés du Centre d'Instruction de l'A.B.C. de Carpiagne et au cours de laquelle des gerbes de fleurs étaient déposées au pied de cette stèle au nom de la Municipalité de Carnoux et au nom de La Koumia, qui s'était associée à cette cérémonie.

A l'issue de celle-ci La Koumia, dont les membres étaient particulièrement nombreux, était invitée à un vin d'honneur par la Municipalité. Au cours de cette réunion le Maire de Carnoux, lui-même ancien Marocain puisque né dans ce pays et y ayant exercé les fonctions de professeur d'arabe, faisait un vif éloge des Goums qu'il avait bien connus, rappelant plus particulièrement la fidélité dont ils avaient fait preuve dans les années 1940-1942 quant il s'agissait de camoufler du matériel aux Commissions d'Armistice et la part qu'ils avaient prise lors des batailles d'Italie et de France. Le Colonel RIAUCOU le remerciait par l'allocation en annexe.

Tout le monde se retrouvait ensuite au motel « La Crémillère » où le Maire de Carnoux, Monsieur FAURE, et son épouse avaient bien voulu se joindre à nous.

La Koumia faisait à elle seule presque le « plein » de l'établissement puisque il y avait 94 personnes qui assistaient à ce déjeuner. Ont donc participé à ces agapes : pour le département des Bouches-du-Rhône : BEDET et Madame, BERA et Madame avec quelques amis que nous retrouvons fidèlement à nos réunions, BUSI et Madame, CARON et Madame, CROS et Madame, DELHUMEAU, DUBUS et Madame, DESBROSSE et Madame, DORCHE et Madame, FERLANDO, FRANCESCHI et Madame et quelques amis des Goums, GIANNINELLI et Madame, HOOCK, BRIAN, HONORE et Madame, LABBAT et Madame, LAROUSSE et Madame, MERLIN et Madame, NEIGEL et Madame, RIAUCOU et Madame, ROMMENS et Madame, Madame SANTONI, SAVIN et Madame, TURC et Madame, VERLET et Madame, Madame DARMON. Du département du Vaucluse étaient venus Madame COUDRY ainsi que FILHOL et son épouse ; du département du Gard :

BRINES et Madame, DAVID et Madame et RE ; du département du Vaucluse : GOULE ainsi que LAVOIGNAT et Madame, tandis que le département du Var était représenté par les camarades BUSAC, LANCRENON et Madame, BOIVIN, DESIDERI et Madame.

Retenus par diverses raisons les camarades dont les noms suivent s'étaient excusés de ne pouvoir être des nôtres : Buravant, Foucaud, Ferré, Madame la Générale Gautier, Brion, Hubert, Hutinel, Leger, Leroux, Para, Madame Sirvent, Teruel, Bossin, Delafon, Couffrant, Duhoo, Lelièvre, Beau, Chollet, Loiry, Raval, Fermaud, Fournier, Madame Laroyenne, Debril-Loiseau, Gilles, Vitu, Foucaud, Iriart, Ithier (qui quelques jours avant son décès nous exprimait ses regrets de ne pouvoir se joindre à nous) Madame Legoux, Montjean, Morin, de Turenne, Madame Bridot, Le Davay, Guerder, Toussaint et Madame Borel.

Le Colonel Tivolle et le Capitaine Chauvin qui s'étaient fait inscrire pour ce repas devaient se décommander au dernier moment en raison de leur état de santé.

Au dessert le Colonel RIAUCOU faisait part à l'assistance des événements ayant marqué la vie de la section depuis la précédente réunion. Il communiquait ainsi à l'assistance les décès du Colonel NICOLET et du Commandant ITHIER, les mariages des enfants du Commandant CHOLLET, du Capitaine COZETTE, de l'Adjudant-chef FOURNIER et du Commandant NEIGEL ainsi que les départs du Commandant DUBARRY et de Madame NICOLET ainsi que le recrutement d'un nouvel adhérent le Lieutenant OUISTE.

L'Assemblée était également avisée de la tenue à Marseille en mai 1973 de l'Assemblée générale de La Koumia et une commission était mise sur pied pour la préparation de cette assemblée générale.

Il était également fait part aux camarades présents du récent arrêté du Conseil d'Etat ramenant de 2,75 % à 1,75 % les retenues effectuées sur les retraites au titre de la Sécurité sociale et des rappels auxquels ils pouvaient prétendre sur leur demande, nouvelle qui a évidemment été bien accueillie par tous.

La réunion prenait fin vers 17 heures 30 non sans qu'il ait été convenu de se réunir à nouveau au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1973 à Châteauneuf-du-Pape.



Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs, mes Chers Camarades.

*En cette journée du 11 Novembre, il m'est particulièrement agréable de constater, par vos nombreuses présences, que les membres de la section marseillaise de La Koumia, ont gardé le culte du souvenir des morts de toutes les guerres que notre pays a connues depuis 60 ans.*

*Aussi qu'il me soit permis de remercier la Municipalité de Carnoux et plus spécialement son premier Magistrat, de nous avoir permis de nous associer à la manifestation en leur mémoire et à la mémoire du Maréchal LYAUTEY qui s'est déroulée tout à l'heure. En rendant hommage à celui qui fut pour un certain nombre d'entre nous un Patron et un Chef et pour tous un exemple et un modèle, nos pensées sont allées tout naturellement envers ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur tant en 1914-1918 qu'en 1939-1945 ou en Extrême-Orient ou en Algérie. Au cours de cette cérémonie nous avons pu évoquer plus particulièrement nos morts des Goums Marocains, Français ou Marocains, Catholiques ou Musulmans que nous avons connus au combat et qui ont donné leur vie pour la libération de notre Patrie que beaucoup ne connaissaient pas mais que nous nous étions efforcés de leur faire aimer en mettant entre eux et nous cette « parcelle d'amour » dont LYAUTEY disait qu'elle était indispensable dans toute relation ou dans toute action.*

*Je remercie aussi la Municipalité pour l'accueil sympathique qu'elle nous a réservé à l'issue de cette cérémonie et qui nous réunit présentement. Carnoux c'est encore un peu de notre cher Maroc puisque cette ville a été primitivement conçue et réalisée par des Français du Maroc pour des Français du Maroc.*

*Aussi je forme des vœux pour que, sous l'impulsion de son dévoué Maire et de ses édiles, Carnoux connaisse une prospérité grandissante pour le plus grand bonheur de ses habitants.*

# LA PACIFICATION DE LA CHAOUÏA (1908)

---

## Souvenirs du Colonel G. NANCY (1873-1948)

*Nous aurions aimé publier intégralement le fort intéressant journal (inédit) de notre grand ancien, le Colonel Georges Nancy ; mais par les dimensions réduites et la faible périodicité de notre bulletin, nous sommes contraints de n'en reproduire aujourd'hui que quelques extraits relatifs à son premier séjour au Maroc qui débute en 1908.*

*Nous prions la famille du Colonel Nancy de bien vouloir nous en excuser ainsi que le Commandant Crochard qui nous a communiqué ce remarquable document. D'ailleurs, nous espérons bien pouvoir en donner d'autres extraits dans de prochains bulletins.*

*Les récits qui vont suivre sont pour nous du plus haut intérêt car, sous la plume d'un témoin remarquable, nous y voyons comment s'est effectuée la première opération de pacification menée au Maroc par l'armée française, celle de la Chaouïa : première application au Maroc des principes d'action du Général Lyautey qui, d'Oran, vint lui-même sur le terrain les exposer au Général d'Amade, en avril 1908. Et nous voyons la naissance et l'implantation des six premiers goums marocains, les « Goums de la Chaouïa ».*

*On a vu, dans notre précédent bulletin, ce qui se passait avant 1912, dans les confins algéro-marocains. Sur la côte Atlantique, rappelez-vous, c'était aussi l'insécurité, les violations, la même impossibilité d'obtenir un changement de la situation et des habitudes et pour cause... Les « forces de l'ordre » étaient les « mehalla cherifiennes » : la population ne les connaissait que pour leurs exactions, leurs violences, leurs appétits sans frein, leurs razzias impitoyables, périodiques, systématiques. L'armée française, obligée d'intervenir, montra soudain à cette population une chose qui lui était totalement inconnue, un tout autre visage de la force : parce qu'elle avait, elle, une autre mis-*

*sion, d'autres buts, une autre tradition, d'autres chefs... des chefs dont Georges Nancy fut un modèle exemplaire.*

*Ces divers récits de témoins que nous aurons publiés éclairent la même histoire : celle d'une juste cause, celle des interventions françaises au Maroc, avec leurs impérieuses raisons et avec leur nécessaire aboutissement. Le Protectorat et la pacification, les A. I., les Goums... et tous les souvenirs qui nous réunissent maintenant dans La Koumia. Il y a une vérité historique dont nous sommes aujourd'hui les gardiens.*

G. de G.

1893 : Entrée à Saint-Cyr.  
Lieutenant de chasseurs alpins à Menton.

1899-1907 : Séjour dans le Sud-Tunisien.

1907-1908 : Retour en France.

1908 : Départ pour le Maroc - Les opérations de la Chaouïa.

*« Je me présente au Général d'AMADE, au camp de Bou Znika. Le Général me reçut avec sa courtoisie habituelle et me garda à son Etat-Major comme Officier de Renseignements adjoint au Capitaine HUOT, qui était mon camarade de promotion. »*

« Du 10 février au 16 mai 1908, nous n'avons cessé de parcourir en tous sens la plaine de Chaouïa, livrant plus de vingt combats ou engagements partiels, afin d'assurer définitivement la pacification de cette région très fertile, qui entourait Casablanca sur une demi-circonférence d'environ 70 km de rayon et limitée sur sa périphérie par deux grands fossés : l'oued Rebia se jetant dans l'Atlantique à Azemmour et l'oued Mzabern dont l'embouchure est entre Bou Znika et Rabat.

Les colonnes pour être très mobiles, ne comprenaient pas en général plus de 8 à 10 bataillons, 3 ou 4 batteries et autant d'escadrons renforcés à un moment donné par des goums, cavaliers de tribus recrutés en Algérie. Ces unités étaient relevées périodiquement, mais l'Etat-Major du Général d'AMADE restait toujours le même, de telle sorte que pendant ces trois mois, nous n'eûmes pas un seul jour de repos ! couchant à même le sol à trois officiers par tente (les bagages étaient limités au strict nécessaire), nous levant avant la troupe et travaillant tard après l'extinction des feux.

Dans ces opérations, le rôle de l'officier de renseignements est primordial et délicat, car c'est lui qui suggère au commandement celles qu'il y a lieu d'entreprendre en lui signalant les centres de résistance de l'adversaire, l'importance de ses groupements et, si possible, ses intentions et projets d'attaque. Indications fort difficiles à recueillir surtout au début d'une campagne coloniale, quand les tribus soumises, susceptibles de lui fournir des « indicateurs », sont encore restreintes et peu sûres. Tout doit donc être matière à observation, aucun indice si fictif soit-il n'est à négliger.

Sur ces renseignements, le commandement prend une décision et l'Etat-Major en prépare l'exécution, mais si les données du problème recueillies par l'officier de renseignements sont erronées, vous voyez d'ici la responsabilité qui lui incombe.

Nous avons heureusement la chance, HUOT et moi, de collaborer avec des chefs d'Etat-Major très compréhensifs. Ceux-ci, bien plus âgés et d'un grade

supérieur à nous, examinaient en pleine confiance avec nous la situation de telle sorte que le Général d'AMADE ne s'est jamais trouvé, si j'ai bonne mémoire, en présence de divergences de vues entre ses collaborateurs immédiats, ce qui facilitait singulièrement ses décisions.

Les troupes étaient remarquables d'entraînement, d'endurance et de bon esprit, et les cadres très expérimentés, sachant prendre des initiatives et leurs responsabilités. En cours de combat, ils savaient prendre eux-mêmes les mesures permettant de rétablir une situation momentanément compromise ou exploiter un succès inespéré. En campagne active depuis le mois d'octobre, tous les rouages étaient rodés de telle sorte que l'établissement du camp et de sa sécurité en fin de journée, le lever du même camp dans l'obscurité, le chargement des animaux de bât sous le feu des guetteurs ennemis, toutes opérations délicates pour des troupes inexpérimentées ou nerveuses, se faisaient automatiquement et sans désordre. C'était vraiment admirable.

Je n'entrerai pas dans l'exposé détaillé de nos marches et contre-marches pendant ces trois mois et me bornerai à vous citer les faits militaires les plus caractéristiques. Toutefois, j'ouvre auparavant une parenthèse pour vous permettre de comprendre certaines difficultés qui ont jalonné ma carrière d'administrateur.

Il s'agit des « protégés et du régime des capitulations » instauré dans les pays du Levant et du Bassin de la Méditerranée par un traité conclu entre François-1<sup>er</sup> et le sultan de Turquie. En vertu de ce régime, les Européens ayant une certaine situation dans les pays musulmans avaient droit à prendre chacun sous leur « protection » deux indigènes qui, de ce fait, échappaient à la juridiction de leur pays. Leurs litiges, soit avec l'administration indigène, soit avec leurs correligionnaires, étaient réglés ainsi que les revendications par le consul du pays protecteur. Cette mesure, bonne en principe, lorsque l'administration musulmane était arbitraire et fantaisiste, avait dégénéré au Maroc notamment, en moyen de pression contre les autorités et les troupes d'occupation, surtout de la part des Allemands et des Espagnols qui avaient le plus grand intérêt politique à nous créer des difficultés. Leurs protégés étaient, pour la plupart, de gros propriétaires fonciers ou des personnalités qui, à l'abri de l'immunité que leur assurait la « protection », commettaient des abus et s'opposaient systématiquement à toutes les mesures prescrites par nous, même s'il s'agissait de l'intérêt général (voierie, hygiène). »

\*\*

#### *Mars 1908 - Fin 1909 : opérations chez les M'Dakra.*

Au début de mars 1908, les colonnes opéraient dans la région au Nord-Ouest de la Chaouïa, sur le territoire des M'Draka, tribu la plus guerrière à laquelle nous avions affaire. En vue d'une nouvelle attaque, nous avions reçu des renforts venus directement d'Algérie et notamment deux escadrons de chasseurs d'Afrique, ignorant tout de la façon de combattre des Marocains contre lesquels nous devions agir quelques jours après leur arrivée.

Un vieux Capitaine de spahis ayant déjà l'expérience de plusieurs mois de campagne, lança cette boutade aux jeunes Lieutenants qui l'interrogeaient : « Ici, on charge au pas ». Deux expressions accolées qui firent sourire ces jeunes officiers incrédules, nous leur en expliquâmes le motif : nos adversaires à cheval battent l'estrade en face, sur nos avant-gardes, dissimulant en croupe sous leurs grands burnous bleus, un piéton dans le plus simple appareil. Devant une charge impétueuse de la part de nos cavaliers, ils lancent leur coup de fusil et tournent bride paraissant fuir, mais en même temps le piéton se laisse choir dans les hautes herbes ou dans les blés déjà grands à cette époque et tire à bout portant le cavalier qui, hypnotisé par sa poursuite au galop, ne voit pas le danger à ses pieds.

8 mars 1908 : mort glorieuse des Lieutenants du BOUCHERON et SILVESTRO.

Hélas, le 8 mars, deux officiers, les Lieutenant SILVESTRO et du BOUCHERON devaient payer chez leur présomption de jeunes qui ne voulurent pas tenir compte de nos conseils. Dès le début de l'action, j'aperçus un « hourvari » sur la ligne avancée de nos cavaliers. Ne craignant que trop d'en deviner la cause, je me portai vivement sur les lieux, accompagné de quelques hommes d'escorte, espérant pouvoir recueillir ceux des nôtres tombés dans l'embuscade. Il était, hélas, déjà trop tard et je ne pus que constater que ces deux officiers et trois ou quatre de leurs hommes avaient été tués à bout portant et que leur corps étaient déjà mutilés. Une poussée en avant de nos troupes ne nous permit que de ramener des cadavres. Les noms des deux officiers furent donnés en mai 1908 à deux postes créés dans cette région.

Sans doute, on ne peut pas espérer combattre sans perte et le 8 mars, nos pertes furent sévères, mais nous déplorions d'autant plus celle de ces officiers que nous avons conscience que, s'ils avaient écouté nos conseils, ils auraient probablement partagé avec nous en fin de journée la satisfaction de la victoire.



Attaque par surprise du camp de l'agitateur Bou Nouala.

Ceci se passait dans la zone Nord-Ouest de la Chaouïa, tandis qu'en arrière de nos lignes avancées un nouveau danger surgissait au Sud-Est : plusieurs tribus récemment soumises s'étaient soulevées à nouveau à l'instigation d'un agitateur Bou Nouala.

Cet imposteur avait groupé autour de lui à Zaoinet el Ourimi près de trois mille tentes, persuadant leurs habitants crédules que, sous sa protection, ils devenaient invulnérables. Les balles des Français ricocheraient sur leurs poitrines et reviendraient frapper mortellement ceux qui les avaient lancées. La région choisie pour ce groupement étant écartée et d'accès difficile, Bou Nouala croyait pouvoir impunément lancer cette affirmation audacieuse, persuadé qu'il était que nous n'oserions pas nous engager dans ce pays difficile.

Il fallait en finir d'urgence, avant que le danger ne grandisse trop et pour cela, agir par surprise.

La colonne qui devait procéder à ce nettoyage vint donc camper à plus de 35 km du camp. A cette distance, l'agitateur croyait bien avoir devant lui deux ou trois jours pour grouper de nouveaux partisans. Mais à peine le camp était-il installé que les troupes, après s'être restaurées et reposées quelques heures, repartaient sans sac, avec deux jours de vivres et laissant le camp installé pour donner le change aux guetteurs ennemis et marchèrent toute la nuit. Nous arrivâmes ainsi sur l'adversaire au petit jour. Tout d'abord surpris, les Marocains se regroupèrent autour de Bou Nouala, persuadés qu'ils seraient invulnérables, mais ils déchantèrent vite, quand ils virent ceux des leurs tomber sous nos balles. Néanmoins, mille fanatiques tenaient bon et il fallut les charger à la baïonnette pour en avoir raison. Le feu fut mis aux 3.000 tentes, mesure cruelle sans doute, mais dictée par la connaissance de la mentalité indigène. Il fallait absolument faire un exemple si l'on voulait couper court aux manœuvres dangeureuses pour la sécurité du camp d'occupation.

Les péripéties du combat et la nécessité de donner quelque repos aux hommes fit que la colonne ne repartit qu'à la nuit pour rejoindre le camp. Nous n'avions pour nous guider que les traces des roues des canons et je me souvins que nous dûmes marcher à pied une partie de la nuit, une lanterne marine à la main pour suivre ces traces.

En moins de trente heures, ces troupes d'élite, composées surtout de tirailleurs algériens et tunisiens et de la Légion étrangère, avaient couvert plus de 75 km et libéré le terrain sans laisser un traînard. On est fier d'avoir sous ses ordres de pareils soldats.

La caractéristique de cette première campagne de Chaouïa fut que les foyers d'incendie que l'on croyait éteints, renaissaient sans cesse. A peine

le Général d'AMADE avait-il donné un coup de boutoir dans une direction qu'il lui fallait revenir d'urgence dans une zone de la Chaouïa qu'il croyait avoir pacifiée. C'est ainsi qu'après avoir liquidé l'affaire de Bou Nouala dans le Sud-Est, il nous fallut revenir en hâte au Nord-Est car les M'Dakra qui passaient pour les plus grands farauds et les plus intrépides guerriers de la Chaouïa n'avaient pas même esquissé un geste de soumission après l'affaire du 8 mars, ils ne cessaient de piller les tribus nouvellement ralliées à nous, qu'il fallait à tout prix protéger et défendre si nous ne voulions pas les voir repartir à leur tour en dissidence.



29 avril 1908 : combat de l'oued Mzabern.

Nous leur livrâmes donc un sérieux combat le 29 avril 1908, à la suite duquel ils se réfugièrent dans une région montagneuse et boisée au-delà du large et profond fossé que formait l'oued Mzabern en bordure des plaines fertiles de la Chaouïa. Ce n'était donc que partie remise.



Mission du Général Lyautey, commandant la division d'Oran.

C'est alors que se produisit la première intervention éclatante du Général Lyautey, qui commandait à cette époque la division d'Oran.

Investi par le Gouvernement d'une mission d'inspection que justifiait son expérience coloniale acquise en Indochine et à Madagascar à l'école du Général Gallieni et complétée en ce qui concernait l'Afrique du Nord par ses commandements des territoires d'Aïn Sefra et de la division d'Oran, celui qui, par la suite, devait marquer sa puissante empreinte au Maroc, était accueilli avec sympathie par les officiers et les hommes de troupe venus de la province d'Oran et par curiosité par les autres.

Son intervention auprès du Général d'AMADE pour lui faire changer de tactique : création de postes fixes devant former la tache d'huile.

Après un court séjour à Casablanca et une tournée rapide d'information à travers la Chaouïa, il arriva au quartier général du Général d'AMADE qui se tenait au milieu de ses troupes à la limite du territoire non encore soumis.

C'est là que je pris pour la première fois contact avec ce chef éminent sous les ordres duquel j'étais appelé, sans m'en douter alors, à servir pendant plus de dix ans.

Réunissant en conférence restreinte, autour du Général d'AMADE et de lui, les deux chefs d'Etat-Major, les deux officiers de renseignements de la colonne (HUOT et moi) et ses deux fidèles collaborateurs à la division d'Oran (DELMAS et BERRIAU), il fit comprendre au Général d'AMADE qui était, je crois, son camarade de promotion, que son activité remarquable à laquelle il se faisait un devoir de rendre hommage ne donnait pas les résultats escomptés. Les troupes, toujours merveilleuses d'entrain, s'épuisaient en marche et en contre-marche, livraient des combats qui, sans aucun doute, affaiblissaient l'adversaire, mais ne l'amenaient pas rapidement à la soumission complète et définitive.

Nos vrais buts de guerre.

D'autre part, le Général LYAUTEY estimait que nous ne devions pas faire la guerre pour la guerre aux Marocains qui défendaient en somme leur indépendance mais que la nécessité dans laquelle nous nous trouvions de combattre les plus obstinés n'avait qu'un but : assurer la sécurité dans l'hinterland de Casablanca et protéger les indigènes venus à nous.

Pour obtenir ce résultat, le Général LYAUTEY demandait au Général d'AMADE de créer sur le pourtour de la Chaouïa quelques postes fixes qui seraient des « stations-magasins » pour les colonnes qui, entre deux opérations, viendraient se réapprovisionner et se reposer à l'abri de ces postes fixes. En

autre, grâce à l'activité politique des officiers de renseignements, ces postes feraient la « tache d'huile » autour d'eux en apprivoisant les indigènes, en leur achetant leurs denrées...

C'était, en quelques phrases concises, nettes et imagées à la fois, un exposé lumineux de la nouvelle politique coloniale instaurée par GALLIENI et son élève. Nous, officiers connaissant la mentalité indigène, en percevions les heureux effets qu'on pouvait en attendre. Mais le Général d'AMADE faisait quelques objections d'ordre purement militaire, mais il finit par se rendre aux arguments de son camarade.



Création du premier poste fixe en Chaouïa : le camp de Boucheron.

C'est ainsi qu'à la suite de la conférence à six, tenue sous la tente sur les bords de l'oued Accila, la création du premier poste fixe fut décidée le 2 mai 1908. Celui-ci, établi à 60 km au Sud-Est de Casablanca, comprenait une garnison de trois mille hommes de toutes armes sous les ordres du Colonel BRAULIERES. J'eus l'insigne chance d'être affecté à ce poste comme officier de renseignements.

Il fut dénommé camp du Boucheron, du nom de l'officier de chasseurs à cheval tué le 8 mars dans les circonstances que j'ai relatées plus haut.



Mon affectation à ce poste comme officier de renseignements.

Cette création était très significative. Elle ouvrait l'ère administrative allant de pair avec les opérations militaires qui devaient durer encore plus de douze ans au Maroc, mais celles-ci ne devenaient plus le but primordial à atteindre. Elles n'étaient qu'un adjuvant, sans doute indispensable, permettant d'assurer progressivement la sécurité aussi bien aux Marocains qu'aux Européens pour le développement harmonieux de la grande œuvre économique et sociale que la France, devenue la « Protectrice », devait réaliser au Maroc.

Dans cette tâche, je peux bien dire sans fausse modestie, le rôle des officiers de renseignements a été et est encore primordial. Ce sont eux qui, au fur et à mesure de la progression militaire, prennent le premier contact avec les indigènes, tour à tour hostiles ou craintifs, redoutant une autorité étrangère dont ils craignent l'arbitraire dont ils ont tant souffert lorsque le Sultan et surtout les Caïds, Pachas et autres, administraient sans contrôle et sans frein. Leur attitude à notre égard dépend donc essentiellement de celle prise vis-à-vis d'eux par l'officier de renseignements. Celui-ci est à la fois l'auxiliaire indispensable du commandement militaire auquel il soumet ou suggère les opérations lui paraissant le plus propre à activer la soumission des tribus, et de l'autorité administrative supérieure, dont il doit être l'agent d'exécution, mais non l'agent passif, car il lui appartient de signaler aux services confinés dans les grandes villes et ignorant trop souvent la mentalité indigène, celles des mesures qui ne peuvent s'appliquer sans inconvénients aux tribus qu'ils contrôlent.

Enfin, en dehors des opérations militaires de grande envergure auxquelles il prend part, l'officier de renseignements a ensuite à procéder à des opérations de police locale sur le territoire dont il assume l'administration en collaboration avec les chefs indigènes « puisqu'au Maroc, la France n'est que Protectrice ».



Création des goums marocains qui constitueront les noyaux des splendides régiments de tirailleurs marocains.

A cet effet, il fut créé, dès 1910, des goums marocains dont j'aurai l'occasion de reparler plus tard.

Au fur et à mesure des progrès de la pacification et du développement de l'administration régulière, les officiers de renseignements cèdent la place aux « contrôleurs civils » qui ne disposent plus comme force de police que de quelques cavaliers (25 à 30 par contrôle) qui ne sont pas liés par un engagement rigide, tandis que les officiers de renseignements se portent toujours plus en avant avec leurs goums, formant ainsi l'avant-garde de la pénétration pacifique.



Mai 1908 - Décembre 1911 : mon séjour au Boucheron, mes chefs successifs : le Colonel BRAULIERES, le Colonel FONSSAGRIVES.

Après cette digression, je reprends mon récit : je suis resté au camp du Boucheron de mai 1908 à décembre 1911. Trois ans pendant lesquels j'ai été successivement sous les ordres du Colonel BRAULIERES et du Colonel FONSSAGRIVES.

Le premier ayant fait toute sa carrière en Afrique, ayant en dernier lieu commandé le troisième régiment de zouaves à Constantine. Il avait une grande expérience des troupes africaines tant pour les mener en colonne que pour pourvoir à leur adaptation dans les installations pratiques des postes et des camps. C'était un grand bâtisseur mais il n'avait aucune connaissance de la mentalité indigène, aussi me faisait-il entièrement confiance et sachant prendre ses responsabilités, il n'hésitait pas à me couvrir si, par hasard, j'avais commis une erreur.

Le second était un vieux colonial ayant bourlingué en Chine, à Madagascar, au Tonkin, en A.O.F. Il se flattait d'être l'officier le plus décoré d'ordres coloniaux ou de médailles commémoratives d'expéditions. Beaucoup moins alerte physiquement que son prédécesseur, il était surtout homme d'étude mais de grande expérience coloniale et d'excellent conseil. Très cultivé et très lettré, il était de rapports fort agréables. Tandis que le Colonel BRAULIERES était célibataire endurci, le Colonel FONSSAGRIVES avait pu amener sa femme avec lui par faveur spéciale. C'était la seule femme du camp ; sachant se tenir à sa place et ne se mêler en aucune circonstance du service de son mari, elle avait su réaliser ce tour de force de vivre en popote avec nous (un puis deux officiers d'Etat-Major, un officier de renseignements, un médecin, un interprète et, presque tous les jours, des hôtes de passage) sans que nous nous soyons jamais sentis importunés par sa présence. Elle s'accommodait bien d'une installation sommaire pour son logement et pour la popote qui étaient, jusqu'en 1910, les seules constructions en maçonnerie, petites maisons arabes incluses dans le périmètre du camp.



Il n'est pas dans mes intentions de faire ici l'historique de la conquête du Maroc ; je ne rapporterai donc que les faits et événements, aussi fidèlement que possible, auxquels j'ai été le plus directement mêlé au cours de ma carrière dans ce pays.

Violents combats mettant le point final à la pacification de la Chaouïa.

La tribu des M'Dakra sur le territoire desquels était installé le camp du Boucheron, passait pour être la plus guerrière de la Chaouïa. Les divers combats que le Général d'AMADE leur avait livrés ne les avaient pas mis à la raison.

Notre installation à demeure ne leur permettait plus de labourer ou moissonner leurs terres dans notre dos, lorsque nos colonnes étaient errantes ; ils se réfugièrent donc au Nord du profond fossé de l'oued Mzabern, dans une

région très accidentée et boisée, et avaient groupé autour d'eux tous les irréductibles des autres tribus. On ne pouvait, sans danger, laisser ce foyer d'insurrection sans l'éteindre. C'était le leitmotiv de mes rapports faisant remarquer l'opportunité d'en finir avant que le gouvernement de la métropole, estimant que l'occupation de la Chaouïa devait marquer la limite de l'intervention française, ne réduisit très sensiblement les effectifs du corps d'occupation, ce qui eût rendu la tâche plus difficile et redonné de la vigueur aux irréductibles.

Le général commandant en chef comprenait bien la situation, mais il ne voulait s'engager qu'avec de gros effectifs et surtout avec de l'artillerie de 75. Il fallait que je puisse lui donner des précisions sur l'itinéraire à suivre, ce qui n'était pas chose commode, car nous avions un bandeau sur les yeux, les guetteurs ennemis à l'affût à quelques kilomètres à peine du camp interdisant toute infiltration et mes quelques indicateurs habituels ne se rendant pas exactement compte des obstacles qui peuvent arrêter la progression des batteries. J'eus néanmoins la chance (elle m'a servi souvent au Maroc) de tomber sur deux indigènes du pays, de sac et de corde, ayant été engagés dans les tirailleurs de Constantine qui avaient pris part à des manœuvres avec le 75 dans des régions analogues à celles qui nous occupaient. Par approximation et recoupement, je pus établir un croquis du pays qui servit bien comme base à l'Etat-Major pour prendre ses dispositions.

Le jour du déclenchement de notre offensive, le 27 ou 29 mai 1908, je pris la tête des colonnes, couvert par les éclaireurs d'avant-garde et encadré par mes deux gaillards auxquels je n'avais pas caché qu'il y allait de leur existence, s'ils m'avaient sciemment induit en erreur. Il y avait plus de huit mille hommes derrière moi, il ne s'agissait pas de se fourvoyer dans le dédale des ravins boisés qu'il fallait traverser avant de tomber sur le gros de l'adversaire. Tout alla bien heureusement et le succès fut complet. Les pertes de l'adversaire furent sévères, mais ce fut moins cette constatation que la certitude qu'aucun obstacle naturel ne nous arrêterait qui décida les M'Dakra et leurs alliés à se soumettre et à apporter la « targuiba » (bœufs promis au sacrifice et présentés au commandant de la colonne par une délégation de notables).

Inutile de vous dire que j'avais eu chaud !



Je suis promu Chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre.

A quelques instants de là, je fus promu Chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre et décoré devant le front des troupes qui avaient pris part à cette opération mettant le point final à la pacification de la Chaouïa.



Quelques détails sur mon action militaire et politique chez les M'Dakra.

Bénéficiant du repos occasionné par l'arrêt des opérations militaires de grande envergure et n'ayant plus qu'à assurer la sécurité locale, nous pouvions nous consacrer à travailler pour l'avenir en ramenant le calme dans les esprits indigènes, en veillant à ce que leurs chefs directs commettent le moins d'abus possible, à ce qu'ils puissent labourer, moissonner, faire leurs échanges et circuler en toute sécurité, tous bienfaits qu'ils apprécieraient vite.

Il fallait donner aussi aux Marocains l'impression que nous étions décidés à rester au milieu d'eux malgré les assurances que le gouvernement de la métropole était parfois obligé de donner à certaines puissances étrangères, inquiètes de notre installation à demeure dans cette région du Maroc. Aussi, fallait-il agir... adroitement et surtout éviter de demander à l'autorité supérieure des instructions écrites qu'elle ne pouvait pas nous donner.

Au camp, la troupe continuait à habiter sous des tentes marabout de mieux en mieux aménagées, mais on construisait peu à peu des baraquements pour les services généraux : magasins, locaux disciplinaires, salles de réunion pour les officiers et les sous-officiers... tennis, le grand confort, quoi!!!

Mes collaborateurs et moi occupions un petit enclos accolé au camp mais ayant une entrée spéciale, afin de faciliter les allées et venues des indigènes encore craintifs devant les baïonnettes des sentinelles. J'ai logé pendant plusieurs mois sous une tente marabout dressée au-dessus d'une excavation circulaire d'un mètre de profondeur. Puis, pendant encore plusieurs mois, j'eus une installation plus confortable constituée par une « nouala », sorte de petite hutte circulaire d'environ 3,50 m de diamètre, dont les parois verticales avaient 1,50 m de haut sur lesquelles reposait la toiture en champignon. La carcasse était faite en roseaux disposés en croisillons soutenant du chaume et, suprême confort, l'intérieur était enduit d'une mince couche de plâtre pour empêcher l'air de passer.

Enfin, vers la fin de 1910, j'inaugurai une imposante casbah abritant ma précieuse personne, celle de mes adjoints et les bureaux. Construction faite sur mes plans, dirigée par moi et presque sans crédit. Je fis de même pour l'installation du 1<sup>er</sup> goum (dont je parlerai plus loin). J'imitais ainsi le clergé qui entreprend de vastes églises sans avoir le premier sous dans sa caisse.

Le procédé était bien simple : avec l'assentiment tacite de mes chefs, je m'étais mis « gentleman-farmer ». Les crédits qui m'avaient été alloués m'avaient permis d'acheter de l'outillage agricole et quelques mulets auxquels venaient se joindre des animaux saisis à des dissidents et je faisais labourer cinquante hectares de bonnes terres appartenant également à des dissidents. Les prisonniers toujours nombreux apportaient les matériaux à pied d'œuvre. Avec le produit de ma récolte que je vendais à l'intendance, j'achetais de la chaux, des bois et payais les ouvriers indigènes. Dans le bataillon de la Légion étrangère, je trouvais des spécialistes de tous les métiers.

### 1. Installation et formation du 1<sup>er</sup> goum marocain.

Je disais que je fis de même pour installer le premier goum marocain dont le commandement me fut donné. En prévision de la réduction possible du corps d'occupation dont les troupes venaient d'Algérie, de Tunisie et de France, le Général d'AMADE, d'accord avec le gouvernement, avait décidé de créer cinq unités affectées aux cinq postes qui avaient été établis sur la périphérie de la Chaouïa pour assurer la police locale et, s'il y avait lieu, prendre part comme forces supplétives, à des opérations de plus grande envergure.

Ces unités étaient à l'effectif de 250 hommes (200 fantassins et 50 cavaliers) exclusivement marocains, encadrés par 3 lieutenants et un certain nombre de sous-officiers. Le Marocain étant essentiellement guerrier, nous n'eûmes pas de peine à recruter les hommes nécessaires et ces goums nous donnèrent très vite satisfaction.

Par extension, ils formèrent plus tard les noyaux des fameux régiments de tirailleurs marocains qui se sont illustrés sur tous les champs de bataille de la grande guerre et au Maroc.

(A suivre.)

# MUSÉE DE MONTSOREAU

---

Hommage à la mémoire du Général d'AMADE, créateur des goums marocains.

Au Musée des Goums, un portrait manquait dans la galerie des chefs qui se sont illustrés à la tête des goums marocains : celui de leur créateur, le Général d'AMADE, qui, à la tête du corps expéditionnaire français, dicta la paix autour de Casablanca, leva et implanta en Chaouïa les six premiers goums marocains.

Madame du BOUCHERON, sa fille, nous a envoyé sa photographie, qui figurera désormais en bonne place dans notre Musée.

A cette occasion, notre Président a adressé la lettre suivante à Madame du BOUCHERON :

Madame,

Au nom des Anciens des Goums et de leur association « La Koumia », je dois vous remercier très vivement pour la délicate attention que vous avez eue en offrant un portrait du Général d'AMADE au Musée des Goums à Montsoreau.

La photographie du créateur des goums marocains manquait à notre musée et nous sommes profondément heureux de voir, grâce à vous, cette lacune comblée. Le Général d'AMADE figurera désormais à la place d'honneur qui lui revient, à côté des chefs qui lui ont succédé au commandement des goums marocains, et ainsi sera évoquée comme il convient une page d'histoire particulièrement honorable pour notre pays, celle qu'écrivit au Maroc le Général d'AMADE en 1907-1909 ; la première intervention de la France et la première étape de la pacification en Chaouïa, où l'armée française d'alors, succédant aux méfaits des mehallas chérifiennes, sut rallier les populations opprimées et périodiquement razzées, démontrant une fois de plus qu'elle était un instrument de paix. Ce sont les débuts heureux du corps expéditionnaire, placé sous le commandement du Général d'AMADE et son plein succès en Chaouïa, qui permirent ensuite à la pacification de s'étendre rapidement comme elle l'a fait, et aux six goums qu'il créa de se multiplier par la suite.

Dans notre musée des Goums, c'est toute cette tradition qui nous est chère qu'évoquera la noble figure du Général d'AMADE. Nous avons d'autant plus à cœur de la rappeler qu'elle est, comme vous le dites, bien oubliée ou méconnue.

Veillez agréer, Madame, avec l'expression de notre gratitude, mes plus respectueux hommages.

# UN VOYAGE AU BRÉSIL

---

*Le Commandant et Madame BUAT-MENARD ont effectué, durant le mois d'août dernier, un voyage au Brésil.*

*Au cours de ce voyage, ils ont revu le Colonel Jean-Louis GUILLOT, ancien des A.I. du Territoire de Ouarzazate, attaché militaire au Brésil qui avait très aimablement mis à leur disposition pendant quelques jours son appartement à Brasília.*

*Ils ont pensé que la relation de ce voyage intéresserait les lecteurs du Bulletin de La Koumia.*

---

Nous avons envie d'aller au Brésil cet été, depuis 15 mois, notre fils aîné était coopérant technique à Salvador de Bahia, un petit-fils était né là-bas, que nous ne connaissons pas... Le prix du voyage cependant nous faisait hésiter, lorsqu'on nous parla de ces charters qui vous emmènent au bout du monde à moitié prix. Evidemment, nous ne savions « ni le jour, ni l'heure » du départ, le Brésil ne permet pas aux charters d'atterrir chez lui, les difficultés se multipliaient, pourtant, le 30 juillet, un car nous emmenait à Cologne avec quelques soixante personnes. Nous pensions nous trouver au milieu de jeunes, d'étudiants ; certes, il y en avait, mais nous n'étions pas les plus âgés du groupe. Un couple de septuagénaires allait voir ses enfants au Matto Grosso, deux ou trois « vieilles dames indignes » rejoignaient par des voies encore indéterminées, Montévidéo, Buenos-Ayres ou Santiago du Chili.

De Cologne, via Las Pamas, Recife et le Paraguay où nous abandonnions le charter, nous avons gagné Rio. Si vous voulez prévenir de votre arrivée, ne télégraphiez jamais au Brésil par la poste officielle, vous ne paierez pas cher, mais rien n'arrivera. Il est vrai qu'il existe deux compagnies privées plus efficaces à ce qu'on dit. Il n'y avait personne pour nous accueillir à l'aéroport de Salvador et pour cause ; nos notions de portugais étaient des plus succinctes, les rues n'avaient pas de plaques, les numéros des maisons étaient fantaisistes, deux 39 encadraient le 41... De plus, on n'appelle les gens que par leur prénom et il a fallu demander « Patrick le français » pour qu'on nous indique la bonne maison.

Nous avons retrouvé nos enfants avec joie. Ils nous ont vite emmenés à la découverte de Salvador. C'étaient eux maintenant qui avaient à nous apprendre un pays, je nous revoyais jeunes au Maroc, le présentant aussi à nos parents venus de France, il y a... près de trente ans...

Merveilleuse Baie de tous les Saints, creusée au bord de l'Atlantique, avec ses plages de sable blanc bordées de cocotiers à l'infini. Salvador est l'ancienne capitale du Brésil, la ville la plus intéressante du pays avec ses innombrables églises extravagantes, baroques, auprès desquelles les églises espagnoles

semblent raisonnables, ses vieilles maisons portugaises aux couleurs éclatantes, la terre rouge, la végétation équatoriale, luxuriante. Il y a un million d'habitants, gais, vivants, extrêmement bruyants.

Partout, la mer qui, en dehors de la baie, est difficile d'accès, protégée par une barre redoutable. Pourtant les « jangadas » primitives la franchissent quotidiennement. Trois troncs de balsa liés ensemble, un petit banc et un mât sommaire, cela paraît d'une fragilité incroyable, mais c'est sur un radeau du même genre, le « Kon Tiki » que Thor Heyerdahl fit son grand voyage. Et puis, qu'importe, puisque « Iemanjá » la déesse de la mer veille sur le pêcheur.

Ce sont des noirs d'Angola qu'on débarqua ici comme esclaves pour les plantations de canne à sucre. Leur civilisation a profondément imprégné toute la région. S'ils sont, en principe, catholiques, ils croient aux esprits : Oshala, Eua, Eshu, Oshum, Ogun, leurs anciens dieux africains, qu'on a tenté d'assimiler au Christ et à ses saints. Ils célèbrent leurs cultes dans ces extraordinaires « condoblés » où la musique accompagne et provoque les trances des « filles de saints ». Le rituel est compliqué, les cérémonies somptueuses et poétiques. Elles sont dirigées par les « mères de saints » qui sont les autorités morales des quartiers.

Salvador, c'est aussi la ville des artistes, des écrivains. On connaît en France l'œuvre du grand écrivain qu'est Jorge Amado, on commence à trouver les disques de Caími, le chanteur-poète. Et puis, il y a la danse, le football, les deux passions du brésilien, qui lui permettent d'oublier la misère de sa vie.

Les races sont profondément mêlées : le noir et le blanc, le rouge et le blanc, le noir et le jaune ; il n'y a pas de racisme autre que celui de l'argent, quelques-uns en ont, la plupart n'en a pas.

Les filles sont superbes, les hommes beaux, les enfants souriants, pas de mendicité, mais des centaines de petits métiers qui occupent les enfants à partir de 6 ou 7 ans. Les voitures ne risquent pas d'être sales : dès que vous stationnez quelque part, on vient vous la laver et vous la garder... Comment refuser à ces sourires sympathiques ?

Je n'ai pas parlé des marchés, j'allais dire des « souks », que de couleurs et d'odeurs ; ce ne sont pas les mêmes qu'au Maroc, pourtant on y pense immédiatement. Nous avons retrouvé Marrakech à travers San Joaquim.

Il faudrait évoquer encore, pour être complet, la ville moderne et ses buildings, le prodigieux essor économique de la région, ses derricks au fond de la Baie... le complexe industriel d'Aratu.

C'est à l'hôtel de Bahia où descendaient tous les attachés militaires étrangers que nous avons retrouvé le Colonel GUILLOT et sa famille. Là encore, le souvenir des A.I. et du Maroc fut évoqué, le passé revivait dans ce présent...

Peu de jours après, Patrick proposa de nous emmener en mission à l'intérieur du pays où il avait à travailler avec un collègue géologue. Nous sommes partis à huit dans deux voitures dont une Land Rover et une solide Volkswagen. Il ne faut pas très longtemps pour laisser derrière soi la richesse de Salvador et dire adieu à la civilisation. Seule, la route goudronnée en reste le témoin. Après Féria de Santana et l'embranchement vers Rio, cette route sera singulièrement peu fréquentée. Nous entrons dans le « sertao » ou grand désert.

Broussailles épineuses grises, triste végétation, immensité désolée. Les années où il pleut, les grands troupeaux de bêtes à cornes, qui trouvent curieusement leur nourriture dans cette brousse sèche, vivent et prospèrent gardés par des « vaqueros » à cheval (vachers), vêtus de cuir pour se protéger des épineux. Ils s'ouvrent un chemin à travers les buissons avec un grand couteau, sorte de machette. Ils sont coiffés d'un chapeau de cuir fauve relevé sur l'avant. Les visages sont graves, sans sourire ; la vie est trop dure dans ces régions ; si la pluie n'est pas au rendez-vous, le bétail meurt, les hommes aussi. Pas d'électricité, pas de médecins, peu ou point d'écoles... Notre stupéfaction est grande en découvrant que pourtant, l'eau est là, partout, dans des fleuves immenses et qu'elle n'est pas utilisée... Ah, si c'était le Maroc ! Que n'aurait-on fait pour canaliser le Paraguaçu et ses affluents, pour irriguer leurs rives et les mettre en culture, afin de faire vivre cette pauvre population.

Combien le berbère paraît intelligent, évolué, en regard de ces malheureux qui ne sont plus des esclaves qu'en principe ! Rien ne leur appartient, ni la terre, ni les bêtes, quelques grands propriétaires se partagent d'immenses superficies et se soucient peu de leur mise en valeur. L'élevage du bétail suffit à assurer leur opulence. N'oublions pas que tous les gouvernements du Brésil sont tombés sur des essais de réforme agraire ! Il paraît qu'on envisage l'aménagement du cours du San Francisco dans les années à venir... Le San Francisco qui fait deux kilomètres de large par endroits !

Déjeuner à Itaberaba dans une cantine de bled qu'on appelle une « Churascaria », c'est-à-dire qu'on y mange de la viande grillée sur des épées : la « churasca », poulets sauvages et délicieux, filets de bœuf ou de porc savoureux, accompagnés de salades, de haricots du pays ou feijan, de riz, de farine de manioc. Ce n'est pas varié, mais la viande est exquise.

Nous abandonnons la route pour la piste, les mines de quartz, les rivières à diamant que nous allons voir sont en montagne. Les pistes sont terribles, celles que nous prenions au Maroc entre Boumalne du Dadès et M'Semrir ou Iknoum étaient des autoroutes en comparaison de celles-ci ; les violentes précipitations tropico-équatoriales les creusent, les ravinent. Les arêtes de quartz saillent, nous ne faisons pas plus de huit ou dix kilomètres à l'heure, il faut chercher un gîte pour la nuit, nous le trouverons à Ibitiara, chez Dona Margarida à l'hôtel San Georges ! Imaginez la cantine de Costa à Boumalne du Dadès : des bat-flanc de bois avec une pailleuse, à ne pas examiner de trop près, sur laquelle on nous met un drap propre ; il n'y a pas assez de draps pour nous tous, aussi, coucherons-nous sur des nappes brodées...

Pas d'eau, bien sûr, pas de W.C. ni de toilettes. Nous nous lavons en chœur, au matin, dans des cuvettes émaillées que nous remplissons dans un grand bidon de deux cents litres. Deux prospecteurs autrichiens sont de la partie, nous échangeons quelques propos en anglais ou en allemand.

Cinq heures de Land Rover pour arriver aux gisements de quartz. Sur le bord de la piste, nous ramassons des cristaux superbes, quartz transparent, quartz fumé, quartz rutilifère, les « garimperos » ou mineurs les collectent, les trient, les nettoient et les expédient par sacs, à dos de mulets, jusqu'à la route, où des camions les emmènent sur Rio et Sao Paulo ; on s'en servira pour l'industrie électronique.

Le second soir, nous gagnons l'ancienne capitale du diamant : Lançois. Avant 1914, c'était une ville importante avec dix-sept consulats dont celui de France ; maintenant, devenu « Centre d'Entraide pour les garimperos ». Ravissante ville, oasis de verdure dans le sertao, l'eau est partout, les vieilles maisons des consuls ou des mineurs ont un charme et des couleurs extraordinaires. Par un sentier de piétons, entassés dans la jeep, nous gagnons la rivière à diamants. Les moyens employés pour cribler et laver le sable sont primitifs mais un garde armé tire sans sommation sur celui qui s'approche de trop près de l'endroit où se déposent les pierres précieuses. D'après notre savant ami géologue, toutes les rivières du coin sont diamantifères. Le propriétaire de la rivière et du pays habite Sao Paulo ; il vient une fois par mois chercher ses diamants !

Il nous reste à aller examiner de près la région des « insel-berg » qui intéresse nos chercheurs. Ces montagnes qui ne sont pas nées d'un plissement mais ont été laissées par l'érosion du sol sont très curieuses. Leurs sommets indiquent la hauteur du plateau primitif qui a disparu. Au pied des « insel-berg » dans les broussailles du sertao, on trouve des boas. Les paysans s'en emparent pour leur peau qui servira à fabriquer les tambourins du Carnaval, mais ils les vendent aussi vivants et, sur la route que nous avons retrouvée, des gosses nous les offrent. Les boas sont muselés avec un bout de ficelle, les enfants les portent enroulés autour de leur corps fragile et s'en amusent. Ils vendent aussi de merveilleux oiseaux multicolores et des vanneries de sisal fort belles d'ailleurs et très originales.

Retour à Salvador pour peu de temps. Nous voulons voir autre chose que l'Etat de Bahia et, comme le train n'existe pas, que l'avion ne fait que survoler, il faut reprendre la route.

Vous n'imaginez pas la route brésilienne, ses cars et ses camions, c'est un monde ! Tout le trafic passe par elle, les cars pullmanns, les cars-couchettes, mettent vingt-cinq heures trente pour parcourir les 1700 km qui séparent Salvador de Rio ; il y en a toutes les heures ; ils ne coûtent pas cher. Les camions sont comme les oiseaux, multicolores, repeints avec amour par leur propriétaire, ornés de fleurs, de dessins géométriques, d'arabesques et... de proverbes ou devises qu'on s'amuse à déchiffrer avant de les dépasser, par exemple : « A l'école de la vie, il n'y a pas de vacances », « On ne peut coucher avec toutes les femmes, mais on doit s'y efforcer ». C'est une distraction qui permet de traverser sans ennui le sertao avant de pénétrer dans le Minas Gerais Comme son nom l'indique, c'est l'Etat des Mines Générales, ancienne capitale Ouro-Preto, nouvelle capitale Belo-Horizonte. Les villes s'appellent Diamantina - Topazina - Ouro Preto : l'Or Noir. Le pays ressemble assez pour le relief au Massif Central, un Massif Central grand comme la France, mais les bananiers, les bambous, la végétation ne sont pas de nos climats, on ne saurait comparer !

C'est à Teofilo Otoni que nous avons vu travailler les ouvriers lapidaires, que nous avons admiré les pyramides d'améthystes, de topazes, d'émeraudes, de grenats, d'aigues-marines, d'opales, de béryls ; dans les rues, des gamins sérieux comme de vieux courtiers en diamants nous poursuivaient en offrant pour 20 F une série de pierres jaunes et violettes qu'ils sortaient de leur cartable !

Et toujours la route, partout du minerai de fer qu'on exploite à ciel ouvert, les roches ont des teintes inouïes. Riche Brésil, à peine exploité, dont on découvre sans cesse les nouvelles ressources.

Nous couchons à Ouro-Preto. On s'est aperçu au début du siècle que cette capitale, bâtie en montagne, ne pouvait s'étendre indéfiniment, aussi, l'a-t-on dépossédée de son titre et a-t-on bâti à une cinquantaine de kilomètres plus loin, en plaine, Belo Horizonte, qui compte maintenant plus d'un million d'habitants. Ouro-Preto survit grâce à sa beauté, c'est le haut-lieu du tourisme brésilien, on y travaille l'or, l'argent, la pierre à savon, les pierres précieuses. Balcons de fer forgé ornés d'ananas, vous nous avez enchantés. Il faudrait parler de Congonhas et des statues monumentales des douze prophètes, œuvre de l'Aleijadinho (1739-1814), le plus grand sculpteur brésilien, de Belo Horizonte et de l'église Saint-François construite par Niemeyer, mais nous n'en finirions pas...

Adieu à la vaillante Volkswagen qui nous a menés ici, adieu à Patrick. Nous nous envolons pour l'an 2000, pour Brasilia.

Il faut arriver du ciel pour comprendre cette ville bâtie en forme d'oiseau, dans un paysage aride et désolé, au bord du lac artificiel qu'un barrage a créé. Il faut mesurer l'ampleur de la foi qui a présidé à sa fondation. Cette cité à 15 ans à peine et déjà 700.000 habitants. Elle n'est pas au centre du Brésil, mais elle est une étape vers l'Ouest et l'Amazonie.

Comment dire la splendeur de la cathédrale aux douze nervures partant du sol, dont la nef peut contenir quatre mille personnes ? Comment dire la pureté du Tribunal Suprême, des palais Itamaraty, da Alvorada, la beauté du béton, rendu infiniment souple par un architecte de génie ? Nos tristes H.L.M. de banlieue nous ont parus dérisoires et grotesques après avoir constaté ce que les brésiliens savent faire d'une simple station d'essence ! Brasilia, « la ville de l'Espérance », disait Malraux.

Nous terminons par Rio. On en a tant parlé, on l'a si souvent décrite, que chacun la connaît par ouï dire, on l'a vue en photos ou bien au cinéma. Disons cependant que c'est une ville inoubliable et que la vue du Christ du Corcovado ou du Pain de Sucre est un des plus beaux souvenirs du voyage.

Un mois a passé ; nous rentrons en France après un véritable bain de jouvence auprès de ce peuple tolérant, amical, dans ce pays si grand que nous n'avons pu en voir qu'une infime partie, en comprendre qu'un aspect mais nous l'avons aimé et nous y penserons souvent avec bonheur.

# NOUVELLES DES CAMARADES

---

## PROMOTIONS - DISTINCTIONS

— Notre camarade M. Jean VESCOVALI, vient d'être nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur. Cette distinction récompense à leur juste valeur les mérites de M. VESCOVALI, grand invalide de guerre, titulaire de la Médaille Militaire (au feu), Croix de Guerre T.O.E. et 39-45, Médaille Coloniale, Médaille Ouissam-Alaouite. Engagé volontaire en 1939, il fut blessé deux fois, en 1944 et en 1950 au Tonkin.

M. Jean VESCOVALI est adjoint au Maire d'Ile Rousse et Président de la Section locale des Anciens Combattants.

\*\*\*

Le Capitaine Serge TETU a été promu Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 5-7-1972.

\*\*\*

Le Colonel Gilles BAUDOIN a été promu Général (C.R.) mais maintenu dans les fonctions qu'il occupe à « Armées-Jeunesses ».

\*\*\*

Le Lt-Colonel Paul MARCHADIER a été promu Colonel dans les cadres des officiers de réserve par décret du 12-7-72 (à compter du 7-12-71).

La Koumia est heureuse d'adresser aux camarades nouvellement promus ses très amicales et très vives félicitations.

\*\*\*

## DES NOUVELLES DU CHANOINE GRASSELLI

*...J'ai été promu au grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite. Toutefois, la remise de la décoration n'a été faite que le 8 septembre 1972 par le Cdt Fernand YOTTE qui, lui-même reçut, pour faits de guerre, la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, en 1969, à l'âge de 23 ans.*

La petite cérémonie s'est déroulée dans la salle de réception de la léproserie de l'Hôpital Clarac, à 17 h, en présence de Son Excellence Mgr Henri Varin de la Brunelière, Archevêque des Antilles françaises, de M. le Colonel Mazin, adjoint du Général Dercourt, de M. le Sénateur Marie-Anne, du député M. Sablé, de M. le Président du Conseil Général de la Martinique M. Maurice, de M. le maire du Marin, M. Nérès, des Docteurs Legendry et Saint-Cyr, du poète Albert Adréa et d'une trentaine d'invités.

J'avais dû retarder cette petite fête jusqu'à cette date, car j'ai dû aller au Canada en qualité « d'invité d'honneur » avec les maires du Marin et de St-Pierre, accompagnant quatre martiniquais anciens combattants : MM. Duquesnoy, de la Préfecture de Fort de France, Goldery, Psychée, Granville. Un photographe attaché à la Préfecture nous accompagnait. En tout, huit délégués.

Il y avait, en effet, un Congrès d'Anciens Combattants, organisé au Québec par les « Légionnaires du Québec ». Nous fûmes reçus « princièrement » et, pendant une semaine, ce fut la série des réceptions dans les mairies, les repas, les signatures de livres d'or, les photographies, etc... C'était exténuant pour moi, peu habitué depuis longtemps à cette vie agitée et à ces couchers tardifs. Sans compter que les déplacements... le Québec égale 19 fois la France !

J'ai profité, après ces manifestations qui débutaient le 18 juin par une messe à St-Louis de France à Montréal et un rassemblement au monument aux morts, de huit jours de « repos » ? aux 3 Rivières, chez le frère d'un de mes anciens scouts de Berkane. Grâce à lui, j'ai pu visiter les chutes du Niagara.

Dois-je vous confier que j'ai effectué tout mon voyage revêtu de ma soutane, et coiffé d'un calot tout neuf de Goumier offert pour la circonstance par M. le Colonel Dunyach, dont vous n'ignorez pas le nom !

De sorte que, sans être l'ambassadeur de La Koumia, j'ai un peu représenté les Goums au Canada. J'eus l'honneur d'être chargé d'adresser un petit discours à M. le Consul Général de France à Québec, à Québec !... Ce Consul, d'ailleurs, a exercé des fonctions jadis à la Résidence Générale de Rabat, mais j'ai oublié son nom.

Nos hôtes canadiens nous ont comblés d'attentions et promus, en nous décernant un diplôme dûment signé et timbré « membres des Anciens Combattants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes du Canada » et nous sommes tous revenus avec une feuille d'érable et une pinte de sirop d'érable.



Le Général et Madame TURNIER tiennent à exprimer leur vive gratitude au Capitaine et à Madame BOISNARD qui les ont reçus les 24 et 25 septembre à Saint-Malo avec un faste digne des Affaires Indigènes. Tout était parfait : qualité de l'accueil et chaleur de l'amitié.

Les souvenirs du cher 2° G.T.M. n'ont pas manqué d'être évoqués au cours d'une soirée qui ne sera point oubliée, et la cité malouine était bien belle sous le soleil.



Le Colonel PAULIN nous écrit le 4 août :

*« Je suis actuellement en assez bon état, après un infarctus du myocarde, succédant à un infarctus pulmonaire. Je me suis rétabli avec la grâce de Dieu. J'arrive bientôt à mes 80 ans et je ressens tout de même que ce n'est plus la même ardeur que lorsque j'étais à Tinerhi r. Par La Koumia, je constate, hélas, la disparition de nombreux camarades. Mais il m'est agréable de retrouver de temps à autre des figures connues. »*



Après nous avoir donné quelques inquiétudes cet été, le Général MASSIET DU BIEST est complètement rétabli et a repris ses activités.



Notre camarade Henri MAZIN, dont nous tenons à signaler ici la constante générosité en faveur de nos œuvres sociales, nous écrit du Vietnam : « La guerre dure toujours, malgré les bruits de cessez le feu. Un fait est certain, les troupes américaines quittent le Vietnam, le coût de la vie augmente et une grosse crise économique se prépare. Sincères amitiés à tous. »



Les nouvelles de notre camarade ROUSTAN sont meilleures. Il poursuit à son domicile une convalescence qui peut cependant durer encore un certain temps.

# MONTSOREAU

---

## **VISITE DU MUSÉE DES GOUMS A MONTSOREAU**

**Disposition en faveur des membres de La Koumia.**

La visite guidée du Musée des Goums à Montsoreau est trop courte pour que les anciens du Maroc puissent regarder tous les souvenirs qui les intéressent.

Les membres de La Koumia auront la possibilité de prolonger leur visite en remplissant et en remettant au gardien le billet ci-dessous.

---

### **A U T O R I S A T I O N**

délivrée à M. ....

membre de la Koumia, ou Ami des Goums, pour visite prolongée du Musée des Goums à Montsoreau.

La présente autorisation doit être remise au gardien.

Elle ne dispense pas du paiement du droit d'entrée. Elle n'est valable que pour l'année 1973.

Le Président de La Koumia.



Notre camarade M. LOZE demeurant à CAULLERY (59) recherche un casque comme celui qui était en service au 3<sup>e</sup> G.T.M. pendant la campagne d'Italie et la campagne de France. C'était un casque plat, d'origine américaine. Que ceux de nos adhérents susceptibles de l'aider dans ses recherches veuillent bien se mettre en rapport avec lui. Nous les en remercions.

### **Offre d'emploi**

Organisme semi-public recherche pour gestion à Mulhouse (68) de foyers travailleurs migrants, Directeurs de foyers :

— Sérieuses références administratives et qualités de commandement demandées ;

— Traitement mensuel de début : 1.600,00 F brut ;

— Avantages sociaux ;

— Avantages en nature (logement, chauffage, etc...).

Adresser C.V. à Commandant MAZZOLENI, 90, avenue Jean-Jaurès à Belfort (90), qui transmettra.

## **Assemblée Générale de la Koumia 1973**

En accord avec le Président de la section de Marseille, le Colonel RIAUCOU, le Conseil d'Administration de La Koumia a fixé au **SAMEDI 19 MAI A MARSEILLE** la date et le lieu de cette Assemblée Générale.

Au programme de cette réunion, il est prévu un dîner le samedi soir, une réception par les autorités locales et un déjeuner au cours d'un circuit touristique pour la journée du dimanche.

Toutes précisions utiles seront données dans le prochain bulletin. Le Président de La Koumia remercie vivement le Président et les membres de la section de Marseille d'avoir accepté d'organiser cette réunion qui s'annonce aussi brillante que celles que nous ont offertes ces dernières années d'autres centres de province.

# *Carnet des Goums et des A.I.*

---

(Renseignements parvenus au 24 novembre 1972)

## *Naissances*

Madame RUET nous a fait part de la naissance de Claire, le 16 mai 1972, au foyer de son fils, le Lieutenant RUET.

Le Général André FEUGAS nous a fait part de la naissance de ses 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> petits-enfants :

Laurent, le 29 septembre, au foyer de Chantal et Pierre L'HERITIER.

Valérie, le 10 octobre, au foyer de Pierre et Aline, née DE MONTIGNY-DE-PORTÈS.

Philippe THIABAUD, petit-fils du Lieutenant-Colonel THIABAUD (C.R.) et arrière-petit-fils de Madame la Générale C. THIABAUD, à Donaueschingen, le 28 avril 1972.

*Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.*

## *Mariages*

Nous sommes heureux de faire part des mariages célébrés au cours de ces derniers mois.

Mlle Marie-Françoise SORE-LARREGAIN, fille du Général SORE-LARREGAIN, avec M. Armand RIBEROLLES, le 8 juillet 1972.

Mlle Evelyne GIRARDOT, fille du Capitaine GIRARDOT, avec M. Pierre JOBEY, le 14 juillet 1972.

Mlle Dominique WARTEL, fille du Général Jean WARTEL, avec M. Alain VAN BOCKSTAEL, le 15 juillet 1972.

M. Denis LEDUC, fils de M. Roger LEDUC, avec Mlle Geneviève DROUHOT, le 20 juillet 1972.

M. Xavier ROUSSEAU, fils du Chef de Bataillon Jean ROUSSEAU, avec Mlle Françoise OSMONT, le 29 juillet 1972.

Mlle Evelyne CUNIBILE, fille du Lieutenant-Colonel CUNIBILE, avec M. Marcel PARINAUD, le 31 juillet 1972.

M. Jacques PELLABEUF, fils du Lieutenant-Colonel PELLABEUF, avec Mlle Béatrix FLOUS, le 2 août 1972.

M. Julien ESCOLLE, fils du Commandant ESCOLLE, avec Mlle RAUDOT de CHATENAY, le 25 août 1972.

M. Patrick RUET, fils du Lieutenant-Colonel RUET, décédé en 1969, avec Mlle Evelyne CRETIN, le 22 juillet 1972.

Mlle Michelle CHULLIAT, fille de M. Jean CHULLIAT, avec M. Jean-Pierre BOTHOREL, le 2 septembre 1972.

Mlle Brigitte ROUSSEAU, fille du Chef de Bataillon Jean ROUSSEAU, avec M. Pierre d'ARANDEL de CONDE, le 2 septembre 1972.

Mlle Catherine SPITZER, fille du Général de Corps d'Armée SPITZER, avec M. Michel DUBOSC, le 14 octobre 1972.

Mlle Givrette RAULT, fille de M. Maurice RAULT, avec M. Alain CHESEAU, le 28 octobre 1972.

### Décès

8 octobre 1972 — Décès de l'Adjudant Etienne MAURY, à l'Hôpital Maritime de Toulon, où eurent lieu les obsèques le 11 octobre, auxquelles assistait une délégation de La Koumia, dont M. LEGOUIX.

Adjudant des Goums, il fut également rattaché au C.D.G. de Fez, aux Forces Auxiliaires du Maroc, pour être enfin nommé contrôleur adjoint à la Direction du Commerce Intérieur des Prix du Calvados et du Var. En résidence à Draguignan, il était malade depuis longtemps.

18 octobre 1972 — Décès de Madame Jacques OXENAAR, veuve de l'ancien Secrétaire général adjoint de La Koumia lui-même décédé le 6 mai 1969. A ses obsèques célébrées le 23 octobre, assistait M. André MARDINI, représentant la Koumia.

24 octobre 1972 — Décès du Commandant Constant CHIOTTI, à Gaillac.

25 octobre 1972 — Décès du Commandant Jean-André ITHIER, à Saint-Raphaël.

La mémoire de ces deux camarades sera évoquée dans le prochain bulletin.

## JOURNÉE D'ENTRAIDE DE LA 3<sup>ème</sup> D.I.A.

Elle aura lieu le 9 décembre 1972 sous la présidence d'honneur du Général de MONSABERT.

10 h. ... Présentation de films des campagnes de la 3<sup>o</sup> D.I.A. de Tunisie au Danube.

12 h 30. ... Lunch campagnard au Club « Rhin et Danube », 20, rue Eugène-Flachat, Paris-17<sup>e</sup> et tirage de la tombola.

Participation aux frais :	Cinéma	10 F.
	Lunch	28 F.

S'inscrire à l'Amicale des Anciens de la 3<sup>o</sup> D.I.A., 20, rue Eugène-Flachat, Paris-17<sup>e</sup> — C.C.P. 5515-37 — Paris.

Nous espérons que La Koumia sera largement représentée à cette journée de la 3<sup>o</sup> D.I.A., division à laquelle les Tabors ont été rattachés pendant presque toute les campagnes de France et d'Allemagne et dont le chef était le Général GUILLAUME.

# TEXTES ADMINISTRATIFS

---

## **RELÈVEMENT DU POINT D'INDICE DES PENSIONS**

A partir du 1<sup>er</sup> juin 1972, le point d'indice est fixé à 11,59 F. Le montant de la retraite du combattant s'élève, au taux entier, à l'indice 382,47 F et pour ceux ne bénéficiant pas de l'indice 33 à 35 F par an.

---

## **CIRCULAIRE N° 593 A du 1<sup>er</sup> Juin 1972**

Relative au champ d'application respectif des articles L. 2, L. 3, L. 28 et L. 29 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

D'après les errements actuellement en vigueur et en application des prescriptions de la circulaire numéro 0149 CS — 510 EMP — du 20 décembre 1949, aucune distinction n'est faite entre l'aggravation intrinsèque d'une infirmité ayant ouvert droit à pension définitive et la prise en compte d'une infirmité nouvelle en relation médicale avec ladite infirmité.

Dans les deux cas, la pension révisée, au titre de l'article L. 29. a d'emblée un caractère définitif.

Seule une infirmité nouvelle, sans relation médicale avec l'infirmité pensionnée, relève des dispositions des articles L. 2 et L. 3 et son indemnisation revêt alors un caractère temporaire, sauf si elle est incurable ; la pension concédée étant alors définitive en application de l'article L. 7.

Cette pratique administrative est en contradiction avec la jurisprudence constante de la commission spéciale de cassation des pensions de laquelle il résulte (cf. notamment décision du 16 décembre 1963, affaire Robert, numéro 16 398 rendue en assemblée plénière) que lorsqu'une demande d'aggravation d'une infirmité pensionnée est fondée sur l'existence d'une infirmité nouvelle, l'imputabilité doit être recherchée conformément aux règles de l'article L. 2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, à l'exclusion de celles posées à l'article L. 29.

De plus, la Haute Juridiction dans de très nombreux arrêts qu'on doit considérer comme formant également une jurisprudence constate, a estimé que la question de savoir si plusieurs éléments d'invalidité, constatés chez un demandeur de pension, constituent les éléments d'une même infirmité ou, au contraire, ont le caractère d'infirmités distinctes, relève du pouvoir souverain d'appréciation des juridictions de pensions, sauf dans le cas où une disposition du barème, prévu à l'article L. 9-1 du code précité, donne de ces éléments d'invalidité une description telle que ceux-ci doivent être regardés comme constituant soit une infirmité unique, soit des infirmités distinctes. Au stade de l'instruction administrative, ce pouvoir d'appréciation appartient évidemment aux instances médico-légales.

A cet égard, il est aussi rappelé que la commission spéciale de cassation des pensions a, maintes fois, souligné que l'article L.14, réglant l'évaluation de l'invalidité occasionnée par des infirmités multiples, a entendu viser non seulement les lésions provenant de causes différentes mais toutes celles qui constituent des troubles pouvant exister séparément.

Ce sont donc ces critères qui doivent permettre de faire la distinction entre la notion d'aggravation proprement dite et celle d'infirmité nouvelle et non plus la relation médicale de l'infirmité dont l'indemnisation est demandée avec la ou les infirmités déjà pensionnées.

Cette filiation médicale peut être prise en considération pour la recherche de l'imputabilité au service de la nouvelle infirmité mais non pour justifier la révision de la pension.

En conséquence, dès qu'une infirmité, ayant fait l'objet d'une demande de pension, est prévue distinctement au guide-barème ou est indemnisée séparément par les organismes médicaux consultatifs, ladite infirmité ne peut ouvrir droit à pension qu'au titre des articles L. 2 et L. 3 du code, même si elle est en relation médicale avec une infirmité déjà pensionnée, ce qui entraînera son indemnisation à titre temporaire dans les conditions prévues à l'article L. 8, à moins qu'elle ne soit reconnue incurable, et dans ce cas il y aura lieu à concession d'une pension définitive.

A l'avenir chaque fois qu'une pension temporaire aura été concédée pour la prise en compte d'une infirmité nouvelle et qu'avant la consolidation de cette pension, c'est-à-dire avant l'expiration d'un délai de trois ans pour les blessures et de neuf ans pour les maladies, une nouvelle infirmité sera invoquée, il y aura chevauchement de deux périodes triennales et les dates d'expiration successives de la pension temporaire devront être déterminées en conséquence.

Par exemple si une pension définitive, concédée pour maladie, est révisée une première fois à compter du 10 mai 1972 pour prise en compte d'une infirmité nouvelle, la pension temporaire sera limitée au 9 mai 1975. Si une nouvelle infirmité est ensuite invoquée et entraîne la révision de la pension à compter du 3 juillet 1974, il y aura lieu à concession d'une pension valable du 3 juillet 1974 au 9 mai 1975, puis d'une pension valable du 10 mai 1975 au 2 juillet 1977, puis d'une pension valable du 3 juillet 1977 au 9 mai 1978, puis d'une pension valable du 10 mai 1978 au 2 juillet 1980 etc.

Ces nouvelles dispositions doivent être appliquées à tous les dossiers de révision de pension pour lesquels n'aura pas encore été pris, à la date du 1<sup>er</sup> juin 1972, l'arrêté de concession ministériel ou l'arrêté interministériel de validation de décision primitive. Ainsi les décisions primitives actuellement en paiement et portant attribution d'une pension définitive après prise en compte d'une infirmité nouvelle en relation médicale avec une infirmité déjà pensionnée, devront être modifiées afin que la nouvelle pension ait un caractère temporaire.

Pour le ministre des Anciens Combattants  
et Victimes de guerre et par son ordre

Le Directeur des Pensions

Ministère des Anciens Combattants  
et Victimes de guerre

Le Ministre  
N° 1037 S.D.F.

Paris, le 28 juin 1972

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la situation des cimetières français en Italie et me faire part des réclamations reçues concernant l'entretien de celui de Rome.

Il est malheureusement exact qu'un certain relâchement a été constaté en ce domaine mais je puis vous assurer que le redressement nécessaire a déjà été effectué et que la ratification récente de la Convention franco-italienne relative aux sépultures de guerre, va permettre à mon département de prendre en charge l'entretien des cimetières français de Rome, Naples et Venafro.

Il m'est agréable de vous informer que les travaux de réfection viennent de débiter au cimetière de Rome et que toutes dispositions ont été prises afin de maintenir le libre accès de la partie parc durant toute la durée de ces travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Henri Duvillard

Monsieur P.-V. Dubois

Président de l'Association des Anciens du Corps expéditionnaire français en Italie  
19, rue Saint-Marc - Paris II<sup>e</sup>

---

PARIS, LE 27 AVRIL 1972

## **CIRCULAIRE DE L'OFFICE NATIONAL**

Veuves non assurées sociales — Application de l'Article 51-II de la Loi n° 71-1061 du 29 décembre 1971, portant Loi de Finances pour 1972 (J.O. du 30 novembre, n° 2999, p. 12 905).

Par ma lettre-circulaire visée en référence, j'ai appelé votre attention sur l'Article 51-II de la Loi de Finances pour 1972 qui, complétant l'Article L. 136 bis du Code des Pensions par un alinéa 7°, étend le bénéfice des prestations en nature des régimes maladie et maternité aux « veuves, non assurées sociales ».

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous pouvez d'ores-et-déjà transmettre aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie, qui ont reçu pour leur part toutes instructions utiles, les demandes d'immatriculation de celles de ces veuves qui n'exercent pas et n'ont jamais exercé une activité professionnelle quelconque.

Il vous appartiendra, ainsi que vous l'avez déjà fait lors de l'application de l'Article L. 136 bis, 2° :

1. de vérifier la qualité des intéressées,
2. de compléter le cadre n° 4 de la déclaration en vue de l'immatriculation par l'apposition d'un cachet ou de la mention manuscrite « Article L. 136 bis, 7° »,
3. de transmettre cet imprimé à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie compétente.

J'appelle votre attention sur le fait que, les dispositions nouvelles ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1972, les bénéficiaires pourront transmettre aux Caisses Primaires les dossiers de maladie constitués depuis cette date. Il vous appartiendra d'en aviser les intéressés.

J'ajoute enfin que, dans l'hypothèse où par ailleurs des veuves exerçant une activité non salariée non agricole, et se trouvant assujetties de ce fait au régime d'assurance maladie et maternité institué par la Loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée, solliciteraient leur immatriculation au régime de l'Article L. 136 bis du Code des Pensions, vous voudrez bien m'en tenir informé.

J. PERNET.

---

## Pensions aux taux du grade

— M. Boyer attire l'attention de M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale sur la situation injuste faite aux officiers mis à la retraite pour invalidité avant le 3 août 1962, car il ne peuvent bénéficier, comme ceux qui ont été retraité après cette date d'une pension au taux de grade. Il lui demande s'il n'estime pas qu'il serait nécessaire que soient prises d'urgence toutes dispositions tendant à réparer une choquante iniquité de traitement. (Question du 5 février 1972).

**REPONSE.** — Le Gouvernement, conscient du problème soulevé par l'application de la loi du 31 juillet 1962, avait admis que soit étudiée une éventuelle extension, au profit de catégories d'ayants droit ou d'ayants cause particulièrement défavorisés des dispositions de cette loi relatives au bénéfice de la pension d'invalidité au taux de grade pour les militaires de carrière. Mais compte tenu de l'incidence financière d'une telle mesure et en raison d'autres priorités budgétaires à respecter, il n'a pas été possible de lui réserver une suite favorable lors de la mise au point du projet de loi de finances pour 1972.

(« J.O. » Assemblée nationale du 4 mars 1972).

A paraître :

## LA SOUDARDE

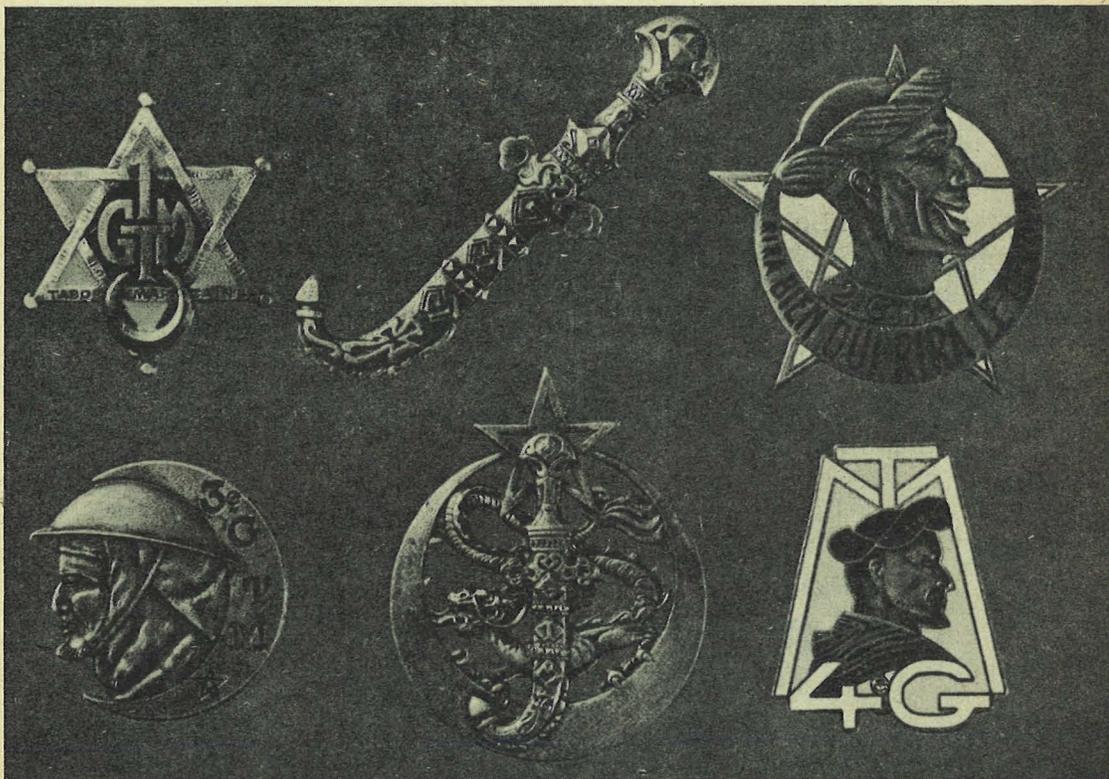
par une ancienne ambulancière du 531-27

Goumière d'Honneur  
Ancienne de Rhin et Danube  
Ancienne du C.E.F.I.

## CARTES POSTALES « INSIGNES DE LA KOUMIA »

*Nous aurions voulu adresser en même temps que le bulletin à chaque membre de La Koumia un exemplaire de la carte postale représentant les insignes des G.T.M. sur fond vert, mais les impératifs de la diffusion des périodiques ne l'ont pas permis.*

*Vous trouverez ci-dessous un « fac-similé » de la carte postale en question. Le prix est de 1,50 F l'exemplaire (une part de cette somme étant destinée aux œuvres sociales). Les commandes sont à adresser au Secrétariat de La Koumia, en joignant le montant par chèque bancaire ou virement postal.*



# BIBLIOGRAPHIE

---

Le Général SPILLMANN a eu la délicate attention d'adresser à La Koumia un exemplaire de son dernier livre « Napoléon III, prophète méconnu », édité aux Presses de la Cité.

Nous sommes heureux de recommander à nos amis la lecture de cette œuvre alerte et attrayante, qui nous fait découvrir un chef d'Etat aux vues sages et lointaines.

Cet exposé objectif des faits, comme le remarque justement l'auteur, conduit à réviser bien des jugements sévères portés sur ce personnage qui, à lire les documents présentés dans cet ouvrage, a été en effet « méconnu » à bien des égards, et même par trop vilipendé.

---

## L'HISTOIRE DES GOUMS DE 1940 à 1942

Le numéro du 2<sup>e</sup> trimestre 1972 de la Revue Historique de l'Armée contient une étude du Colonel JOUIN sur « Le camouflage des goums marocains pendant la période d'armistice - 1940-1942 » que nous croyons devoir signaler à tous les anciens des « Mehallas chérifiennes » et à leurs amis.

En effet, cet article, illustré avec de nombreux documents en provenance du Musée des Goums de Montsoreau, leur permettra de revivre les bons et les mauvais moments de cette période de « clandestinité », prélude de celle plus glorieuse commencée en novembre 1942 en Tunisie, pour se terminer en mai 1945 en Allemagne, tout en faisant connaître à tous ceux, encore si nombreux, qui l'ignorent, cette manifestation efficace de « résistance » de notre ex-Armée d'Afrique.

La Koumia se fait ici l'interprète de tous les anciens des Goums pour exprimer leur reconnaissance à la Direction de la Revue Historique : en faisant connaître cette histoire, elle rend aux Goums un hommage auquel nous sommes très sensibles.

On peut se procurer ce numéro au tirage limité en s'adressant à la Revue Historique de l'Armée, 231, boulevard Saint-Germain - Paris (75007) - C.C.P. 5460-27 - Paris. Prix de l'exemplaire : 12 F.

Couvrant la même période en 79 pages, l'« Historique des Goums Marocains », de Pierre Bertiaux et Yves Jouin, est toujours disponible au bureau de La Koumia où les commandes peuvent être adressées accompagnées de la somme de 5 F.

---

*A paraître :*

LA SOUDARDE  
Première d'Honneur  
Ancienne de Rhin-et-Danube  
Ancienne du C.E.F.I.

### UN LIVRE SUR LA LIBÉRATION DE MARSEILLE...

Sous le titre « Marseille, bataille de seigneurs », un jeune citoyen suisse âgé de 26 ans, Claude BONARD, vient de publier à Genève un ouvrage consacré à la libération de Marseille en août 1944.

La Koumia remercie vivement l'auteur, car son étude intéresse au premier chef les anciens goumiers, les goums ayant pris une part si importante à cette action. D'ailleurs, son livre est préfacé par le Général BOYER de LATOUR et l'avant-propos est du Général GUILLAUME.

Voici ce qu'en dit le Général GUILLAUME :

« A mes yeux, l'intérêt primordial de l'étude de Monsieur BONARD réside dans le fait qu'elle est le fruit de patientes recherches. Ainsi, grâce à l'objectivité et à l'impartialité de Monsieur BONARD, nous disposons actuellement d'un document indispensable à la compréhension d'une des opérations les moins connues de la dernière guerre mondiale. »

Et le Général de LATOUR :

« Oui, Marseille fut un combat entre seigneurs, non entre des brutes et le nazisme ne put montrer son hideux visage. C'est pourquoi il était bon qu'un citoyen suisse prit l'initiative d'écrire sans parti pris ce qui s'était passé. Que Monsieur BONARD en soit remercié. Il a réalisé une œuvre remarquable. J'ai été un des protagonistes de cette bataille et je suis heureux de la voir retracée avec autant de finesse, d'objectivité et de vérité. »

Les commandes peuvent être adressées à :

M. Claude BONARD, 1261 Cheserex/VD (Suisse)

Prix de souscription : 20 F (français)

## NOTE DU SECRÉTARIAT

En lisant les comptes rendus que nous adressent nos sections, nous remarquons des noms de « nouveaux adhérents », dont nous n'avons aucune connaissance.

Nous devons préciser une nouvelle fois que, si ces derniers veulent figurer sur l'Annuaire de La Koumia et recevoir le Bulletin, ils doivent **OBLIGATOIREMENT** nous faire parvenir leur bulletin d'adhésion ainsi que le montant de leur cotisation et abonnement au bulletin.

Nous signalons également qu'il n'est pas envoyé « d'avis d'échéance » pour le paiement de la cotisation, comme nous l'a demandé un de nos adhérents. La cotisation est payable en début d'année. Nous rappelons, par un tampon sur la bande d'envoi du bulletin aux camarades retardataires qu'ils n'ont pas encore réglé la cotisation de l'année en cours.



### BULLETINS DE L'AMICALE DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS

La collection du Bureau de La Koumia est encore dépourvue des numéros 11, 12, 13, 14, 15, 20 et 23 de ce bulletin.

Les camarades qui possèderaient ces bulletins en double et pourraient les envoyer à l'Association sont vivement remerciés par avance.

le groupe  
**RHIN ET MOSELLE D'ASSURANCES  
FRANÇAISES**

le plus "koumia" des groupes de  
compagnies d'assurances

<p>AF</p> <p><b>Maurice DUBARRY</b> Sous-Directeur</p> <p>78, Route de Paris 69250 LYON-CHARBONNIERES</p>	<p>AF</p> <p><b>André FEAUGAS</b> Inspecteur du Cadre</p> <p>Château "LE MEJÉAN" PESSAC-SUR-DORDOGNE 33890 GENSAC</p> <p>RM</p>
<p>AF</p> <p><b>Pierre SALANIE</b> Agent Général</p> <p>Le Haut de la Côte 46220 PRAYSSAC</p> <p>RM</p>	<p>AF</p> <p><b>Henry ALBY</b> Inspecteur du Cadre</p> <p>128/D 3 Résidence Beaulieu 84, Avenue de Muret 31300 TOULOUSE</p> <p>RM</p>
<p>RM</p> <p><b>Renaud ESPEISSE</b> Secrétaire Général</p> <p>1, Rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG</p>	<p><b>Michel LEONET</b> Administrateur Directeur Général Rhin et Moselle</p> <p>1, Rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG</p> <hr/> <p>Président Directeur Général Assurances Françaises</p> <p>78, Route de Paris 69250 LYON-CHARBONNIÈRES</p> <p>AF</p> <hr/> <p>AF</p> <p>50, rue Taitbout</p> <p>75009 PARIS</p> <p>RM</p>

*Adresses des*  
**ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS**  
*chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL*

**UNION - SÉCURITÉ**

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°  
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES  
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

**P. et J. OXENAAR**  
**PHOTOGRAVEURS**

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

**M. BOUZIAT**

81, Avenue P.V.-Couturier  
 Tél. 19.33 - NEVERS

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

*"Les Oiseaux" \*\*\* A*

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)  
 Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens  
 Goumiers et leurs familles

Remise spéciale

Calmé total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,  
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

**RESTAURANT**  
**« LES TROIS CANARDS »**

2, RUE DELILLE - 06 NICE

ESFAGNET - PROPRIÉTAIRE

**DORURE SUR BOIS - DÉCORATION**

Églises - Bâtimens - Meubles  
 Boiseries - Restauration de Pièces  
 Anciennes - Polychromies - Laques  
 Patines

**J. E. ROZES et R. BOURDIEU**

25, Rue du Maquis de Sombrun  
 65 - TARBES - Tél. : 93-10-04

**Éditions A. V.**

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels  
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

*Vins d'Anjou*

Blanc de Blancs  
 Rosé de Cabernet  
 Rouge de Cabernet  
 (Appellation  
 "Anjou" contrôlée)

**M. Eric VERNHES, Propriétaire**

Château de La Coste - 79 - SAINT-MARTIN DE SANZAY

Directement du producteur au consommateur

**SACLAR** DÉLÉGATION RÉGIONALE BATICOOP  
 APPARTEMENTS - PAVILLONS - VILLAS

**R. VILADECAS**

1, Place de Catalogne - 66 PERPIGNAN  
 Tel. 34-40-64

**PHILIPPE POULIN**

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE  
 Diplômé d'état  
 Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES  
 (S.-&-O.) Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos  
 meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)  
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**  
 Vente par correspondance -- Dégustation en nos caves  
 Remise aux membres de la Koumia